



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2576
15 décembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

luttte

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Smic, retraites...

Gouvernement et patrons à l'offensive contre les travailleurs



Palestine

Trump et Macron complices d'Israël

page 2

Sommet de Paris

Finance verte... comme les billets !

page 5

Migrants

Contre la traque, la solidarité

page 7

Trump et les grandes puissances, complices d'Israël contre les Palestiniens

En déclarant qu'il comptait reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël, Trump a montré l'arrogance et le mépris du dirigeant impérialiste qu'il est. Que ce bouffon provocateur ait fait cette annonce pour des raisons de politique intérieure, par démagogie vis-à-vis de son électorat antiarabe et antimusulman, n'y change rien.

Alors que les Palestiniens considèrent depuis toujours cette ville comme la capitale d'un futur État indépendant, Trump leur a signifié que, pour les États-Unis, il n'en sera pas question. Il a ainsi entériné officiellement l'annexion de Jérusalem-Est par les troupes israéliennes à l'issue de la guerre des Six-Jours de 1967. Tout « démocratiques » que les États-Unis prétendent être, ils soutiennent les spoliations auxquelles l'État d'Israël se livre depuis des décennies aux dépens des Palestiniens.

Quand, après la Seconde Guerre mondiale, l'État d'Israël a été fondé contre la puissance coloniale britannique, cela répondait à l'aspiration légitime de nombreux Juifs qui avaient survécu aux persécutions et au génocide nazi d'avoir leur propre État. Mais il n'était pas écrit qu'il se construise contre le peuple palestinien, dont le droit à un État était tout aussi légitime: les deux peuples auraient pu cohabiter sur une même terre, comme c'est le cas dans tant d'endroits du monde. Or, depuis l'origine, l'État d'Israël s'est construit sur l'oppression des Palestiniens, en les pourchassant, en les parquant dans des camps et en en faisant des réfugiés sur leur propre terre.

Aujourd'hui, les Palestiniens n'ont pas d'État, mais deux territoires séparés, grignotés par la colonisation, morcelés par des murs infranchissables et des frontières étroitement contrôlées; deux vastes prisons à ciel ouvert, sans possibilité de développement économique, sans liberté de mouvement, sous la botte permanente de l'armée et de la police israéliennes.

La décision de Trump a été suivie d'un concert de désapprobations, du secrétaire de l'ONU à Macron, en passant par tous les dirigeants européens. Quelle hypocrisie! Si le petit État d'Israël a pu maintenir sous son joug le peuple palestinien, c'est qu'il bénéficie depuis des décennies de la bienveillance des grandes puissances. Les résolutions de l'ONU ont condamné les annexions, la colonisation des territoires occupés et le sort réservé aux Palestiniens. Israël

s'en est soucié comme d'une guigne, parce que ses dirigeants se savent soutenus par les grandes puissances.

Pour celles-ci, le Proche-Orient est un ancien domaine colonial, un vaste champ de pétrole où elles ont leurs intérêts. C'est ainsi qu'avec d'autres États, comme l'Arabie saoudite, Israël joue dans la région le rôle de gardien des intérêts impérialistes. Alors, les États occidentaux peuvent verser périodiquement quelques larmes de crocodile sur le sort des Palestiniens et faire les gros yeux au gendarme israélien, les affaires continuent. Israël, dont le Premier ministre Netanyahu était reçu encore dimanche par Macron, sait que les États occidentaux l'appuieront, quoi qu'il fasse, dans la guerre sans fin qu'il livre aux Palestiniens.

Quant aux dirigeants des États arabes, ils sont tout aussi hypocrites. Au cours de l'histoire, ils ont traité les Palestiniens comme des ennemis, car ils redoutaient l'exemple que leur lutte représentait pour leurs propres peuples. Et ils n'ont pas hésité à les massacrer, comme lors du Septembre noir en Jordanie en 1970.

Le régime saoudien critique aussi la décision de Trump. Quelle sinistre farce! Les rois du pétrole traitent leur propre population comme Israël traite les Palestiniens. Ils réduisent à un quasi-esclavage les millions d'immigrés qui bâtissent leurs villes et font fonctionner leurs puits de pétrole. Ils privent les femmes de droits les plus élémentaires: pouvoir travailler, étudier, obtenir un passeport ou ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur maître de mari. Ils écrasent les Yéménites sous les bombes. À l'égal d'Israël, ce régime féodal et réactionnaire bénéficie de la bienveillance des grandes puissances, dont la France, auxquelles il vend de l'or noir et achète des engins de mort.

Va-t-on vers une nouvelle Intifada de cette jeunesse palestinienne sans avenir? Son sort révoltant illustre en tout cas combien ce monde régi par les intérêts impérialistes est incapable de permettre aux peuples de vivre dignement. Trump vient de porter aux Palestiniens un coup supplémentaire, mais ses complices se nomment Macron, May et Merkel. Pour préserver leur ordre, les riches et les puissants de ce monde condamnent un peuple entier à la prison à vie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

À l'Élysée: la grande finance comme chez elle	4
Wauquiez: président mais de quoi?	4
Mélenchon: l'opium tricolore	4
Sommet de Paris: une finance verte comme les billets	5
L'écocapitalisme en acte	5
Téléthon: l'incurie de l'État soulignée	5
Éducation: les dictées du charlatan Blanquer	6
Inspecteur Gadget	6
Seine-Saint-Denis: assez du manque de moyens!	6
Collège Romain-Rolland Clichy-sous-Bois: sous-effectif au ménage	6
Falaise: lycéens en lutte	6
Hébergements d'urgence: non à la traque des migrants!	7
Migrants: une loi autorisant l'enfermement préventif	7

Lycée René-Cassin - Noisiel: un lycéen sans-papiers enfin libéré

7

Lycée Saint-Jean-de-Braye: un toit pour tous!

7

DANS LE MONDE

Qatar: pour Macron, l'argent n'a pas d'odeur

8

Chili: la droite moins sûre de gagner la présidentielle

8

Tchad: dans le nœud coulant de la finance

9

Nigeria: Shell empoisonne et assassine

9

OIT: la norme c'est la précarité

9

HSBC: une banque au-dessus de tout soupçon

10

Chine: les forçats de la route

10

États-Unis: enfants empoisonnés au plomb

10

ENTREPRISES

Carrefour

11

Gemalto Bouches-du-Rhône

11

Velib'

11

Bosch-ELM Leblanc

11

Renault - Le Mans

12

PSA - Poissy

12

Sofres - Lyon

12

Snecma Saint-Quentin-en-Yvelines

13

Nettoyeurs de Paris-Nord

13

RER A et B: une grève très suivie

13

Safran - Villaroche

13

La Poste Paris 14

14

Tri postal d'Angers

14

La Redoute - Nord

14

Arsenal de Lorient

14

RUSSIE 1917

La convocation de l'Assemblée constituante... et sa dissolution

15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Smic: le patronat veut pouvoir baisser les salaires

Le gouvernement prête une oreille complaisante au rapport qu'il a lui-même commandé à de prétendus économistes indépendants qui préconisent de s'attaquer au smic.

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, estime que ce rapport apporte une contribution utile et affirme que les propositions qu'il recèle vont s'intégrer dans les réflexions en cours. Il est vrai qu'une des propositions du rapport s'applique déjà, celle qui consiste à renoncer à tout coup de pouce, même minime, au smic. Le dernier date de 2012, lorsque Hollande avait royalement accordé 0,6 % en plus de l'indexation du smic sur les prix et les salaires, soit au total une augmentation de 2 %. Depuis, les coups de pouce ont disparu et les revalorisations annuelles, par exemple celle de 0,9 % en janvier dernier, ne compensent pas les hausses de

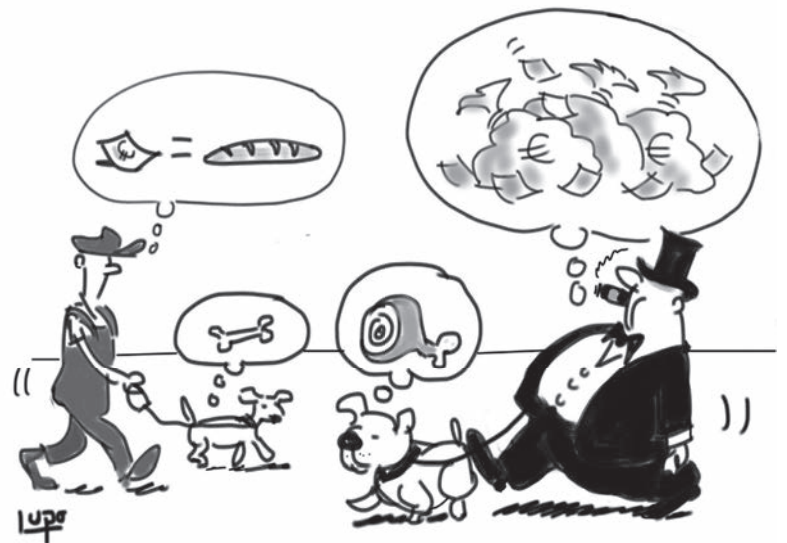
loyers, de l'électricité, etc., que subissent les travailleurs. Cela n'empêche pas les « experts » de proposer une révision à la baisse de cette indexation. Le premier d'entre eux, Gilbert Cette, soutien de Macron dans sa campagne électorale après avoir soutenu Hollande cinq ans plus tôt, prétend que « l'augmentation du smic pousse les salaires à la hausse et cette dernière conduit à l'augmentation du smic ». Autrement dit, pour ce monsieur, le smic sera toujours trop élevé, comme d'ailleurs l'ensemble des salaires !

Lors de l'émission sur LCI intitulée *Macron ose-t-il toucher au smic ?*, programmée dans la foulée de ce rapport, des

représentants patronaux sont allés plus loin, parlant de smic jeunes et de régionalisation du smic.

En 1994 déjà, un rapport qui voyait dans le smic « une barrière à l'emploi des travailleurs peu qualifiés » avait servi de justificatif au gouvernement Balladur pour autoriser le patronat à payer les moins de 26 ans à 80 % du smic, et même moins sous prétexte de formation. Heureusement la jeunesse était descendue dans la rue et avait obtenu l'annulation de cette mesure. Ce fut une nouvelle fois le cas en 2006 avec le contrat première embauche que le Premier ministre, Dominique de Villepin, avait voulu instaurer et qu'il avait dû remballer devant les mobilisations.

Quant à la régionalisation du smic, ce serait un retour à... 1950, où le salaire minimum, appelé smig, ne s'appliquait qu'à une partie



de la région parisienne. Ailleurs, les travailleurs subissaient des abattements définis par zones, pouvant aller jusqu'à 18%. Il avait fallu attendre la grève générale de mai 1968 pour mettre fin aux abattements de zone et à l'existence d'un salaire minimum agricole inférieur au smig. Celui-ci fut revalorisé de 35%.

Et en 2017, alors que les

bénéfices du CAC 40 ont augmenté de 28 % au premier semestre, dépassant les 51 milliards d'euros, un smic à 1 151,50 euros par mois et moins encore à temps partiel pour les jeunes et les moins jeunes, en région parisienne ou ailleurs, n'est un salaire suffisant pour personne.

Jean Sanday

Retraites: attaques en préparation

À l'occasion d'une visite dans une caisse d'assurance retraite à Arras le 8 décembre, le haut-commissaire à la Réforme des retraites du gouvernement, Jean-Paul Delevoye, a révélé quelques éléments de l'attaque en préparation pour 2019 au plus tard.

Ministre de la Fonction publique dans le gouvernement Raffarin, entre 2002 et 2004, Delevoye avait été un des responsables de la réforme des retraites de 2003 qui a mis fin aux 37,5 annuités de cotisation pour les fonctionnaires et programmé leur augmentation jusqu'à 40 annuités. Pour les autres salariés, ce recul avait été imposé en 1993.

Macron lui a donné pour objectif d'« harmoniser » les systèmes de cotisation et de pension et, toujours avec le faux prétexte de l'équité, de supprimer les régimes spéciaux de pensions, comme ceux des travailleurs de la SNCF ou de la RATP.

La principale innovation serait un système de retraite à points. La pension de chaque travailleur serait calculée le moment venu en proportion des points accumulés au cours des années de cotisation. Ce système, selon Delevoye, « responsabilisera [...] celui qui choisira sa date de départ » car « si vous cotisez plus, vous aurez une retraite supérieure ». Comme toutes les précédentes réformes des retraites, celle-ci aura comme objectif d'abaisser

les pensions auxquelles auront accès les travailleurs. Mais en plus, avec ce système de points, le gouvernement veut aussi atomiser le monde ouvrier et que chacun devienne un cas particulier. Alors que, pour les retraites comme pour les salaires, seul le combat collectif peut payer.

Enfin, suite aux déclarations de Delevoye, le président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse a aussi fait remarquer que les périodes de chômage indemnisées sont actuellement prises en compte dans le calcul des trimestres cotisés. Or cela pourrait changer avec la réforme en préparation, ce qui aurait des conséquences importantes sur le calcul du montant des pensions dans une période de fort chômage.

Delevoye parle et agira pour le compte des intérêts patronaux. Les intérêts des travailleurs sont à l'opposé: le minimum serait un retour aux 37,5 annuités de cotisations pour tous. Au patronat de payer pour la retraite de ceux qu'il a exploités toute leur vie!

Nicolas Carl

Inspection du travail: silence dans les rangs!

Le 14 décembre, une inspectrice du travail doit passer devant une commission disciplinaire. Elle a été mise à pied un mois plus tôt pour faute grave. Le ministère du Travail lui reprocherait sa dénonciation publique de la politique gouvernementale, dans une interview accordée à un journaliste lors d'une manifestation.

Les syndicats SUD, CGT, CNT et FSU, rappellent que cette attaque contre des membres de leurs organisations n'est pas la première: en peu de temps, deux autres agents du même ministère ont fait l'objet d'un blâme pour leur action de soutien aux travailleurs sans-papiers, un autre a été rappelé à l'ordre pour avoir critiqué la réforme du Code

du travail dans une réunion publique.

Le gouvernement veut pouvoir réduire les effectifs de l'inspection du travail en silence. Comme ses prédécesseurs, il continue à supprimer des postes: il a annoncé encore, en juin dernier, la disparition de 80 postes en Île-de-France. En dix ans, les directions régionales du travail (Dircette) ont vu diminuer leurs effectifs de 20%. Certaines sections d'inspection du travail sont promises à la disparition comme à Cambrai ou Maubeuge. Les services de renseignements sur le droit du travail le sont aussi.

Moins d'agents et d'inspecteurs, devant qui on brandit un nouveau code de déontologie pour les

intimider au nom du devoir de réserve, moins de contrôles des entreprises faute de personnel, une masse de dossiers en attente et une loi Travail qui multiplie les obstacles devant les salariés qui voudraient se défendre: le gouvernement supprime méthodiquement tout ce qui pourrait gêner le patronat si peu que ce soit.

Les syndicats du ministère du Travail demandent le retrait de toutes les sanctions. Ils appellent à un rassemblement à Paris jeudi 14 décembre à partir de midi devant le 14, rue Duquesne (métro École militaire ou Ségur ou Saint-François-Xavier). Lutte ouvrière se joint à leur appel.

Sylvie Maréchal

Lisez Lutte de classe

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 188 (décembre 2017 - janvier 2018):

Le 47^e congrès de Lutte ouvrière - Textes et discussions

- La situation internationale
- La crise de l'économie capitaliste
- Construire un parti communiste révolutionnaire
- Discussion sur les textes d'orientation
- Interventions des groupes étrangers

Prix: 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro.

Ce numéro est en ligne sur le site de Lutte ouvrière



À l'Élysée : la haute finance comme chez elle

L'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* vient de révéler un événement que visiblement Macron aurait préféré garder secret : la grande finance reçue avec honneur à l'Élysée.

La note parvenue au *Canard* et qui informait de ce qui se passait à l'Élysée le 25 octobre dernier était barrée d'un « *Confidential-Not for distribution* ». Et pour cause : ce jour-là, le palais présidentiel était mis à la disposition de Black Rock, le plus important fonds d'investissement mondial, qui gère 5000 milliards de dollars d'actifs pour le compte des grands investisseurs, assurances, fonds spéculatifs, fonds d'États ou de grandes entreprises mondiales.

Macron ne s'est pas contenté de confier à la présidence de Black Rock le grand salon d'apparat, celui où se tient le Conseil des ministres, pour y tenir son colloque et donner ses directives. Le président de la République est venu en bon élève rendre des comptes sur son action et

dire à Larry Flint, le président de Black Rock, tout le bien qu'il pense de lui. Et après lui ont défilé le Premier ministre Philippe et trois autres ministres qui, chacun dans son domaine, sont venus au rapport. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a ainsi rendu compte de la politique du gouvernement sur l'évolution du marché du travail. Elle a été suivie de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, se justifiant sur le calendrier des réformes que le gouvernement entend mettre en œuvre dans son domaine. La ministre des Transports lui a succédé, ainsi que le sous-ministre de l'Économie Benjamin Griveaux. Puis tout ce beau monde a eu droit à l'exposé de l'ex-ministre britannique George Osborne – recruté par Black



Le grand salon d'apparat mis à disposition de Black Rock.

Rock – intitulé « *Réflexions géopolitiques et perspectives de marché* ».

Il eût été dommage que cette grande journée de Téléthon des riches à l'Élysée

ne soit pas rendue publique. Elle montre de façon éclatante, plus que tous les discours, où un Macron et ses ministres vont chercher l'inspiration : du côté des

grands groupes capitalistes qui dominent la finance, l'industrie et toute l'économie, et qui sont les vrais maîtres du monde.

Paul Sorel

Wauquiez : président, mais de quoi ?

Laurent Wauquiez vient d'être élu président du parti Les Républicains par près de 75 % des votants alors que les plus connus des ténors de la droite ne s'étaient pas présentés.

Il n'annonce rien moins qu'une nouvelle ère pour la droite. Pour se démarquer des autres, il a mené une campagne très à droite, cherchant ce qui pouvait lui attirer les voix des adhérents LR. Afin de parer à la montée de l'extrême droite au détriment de son propre courant, il a multiplié les déclarations anti-immigrés, antimusulmans et antipauvres et n'a pas hésité à faire circuler des contre-vérités.

Ainsi, en septembre, Wauquiez avait lancé une pétition contre la création de camps de réfugiés « jungles » sur l'ensemble du territoire national, comme si le gouvernement avait eu un plan en ce sens. Se faisant le relais de la haine anti-immigrés, il a aussi traité d'assistés ceux qui, privés de travail, n'ont que le RSA pour vivre. Parallèlement, dénonçant le « veau d'or du libre-échange », il faisait semblant de dénoncer les conséquences de la mondialisation capitaliste.

Les Républicains ont perdu près de 100 000 adhérents suite au fiasco de la candidature de Fillon et au fait que leur électorat, comme le reste de la

population, est de plus en plus désabusé par la politique de ses leaders. Dans cette ambiance de recomposition politique, chacun des chefs potentiels de la droite cherche sa place. Xavier Bertrand a choisi de se retirer du parti LR, se disant en désaccord avec son langage outrancier à droite. Pourtant, lui-même avait mené sa campagne régionale de 2015 en reprenant les thèmes de l'extrême droite, affirmant notamment : « *Les migrants doivent savoir que l'Europe n'est plus un territoire où l'on peut trouver des prestations sociales ou du travail.* » Bertrand avait profité de la veulerie de la gauche, qui avait appelé à voter pour lui contre le FN, pour devenir ainsi président de la région Hauts-de-France.

Combien seront-ils à suivre les pas de Xavier Bertrand ? C'est sûrement un des problèmes de Laurent Wauquiez. Pour le monde du travail, l'enjeu est de ne pas se laisser prendre aux surenchères des politiciens qui reprennent les préjugés les plus crasses en prétendant qu'ils ont des solutions aux difficultés rencontrées par la population.

Inès Rabah

Mélenchon : l'opium tricolore

Qui a dit récemment, à l'approche du Conseil européen de Bruxelles : « *Je crois à la puissance française. En Europe ses intérêts fondamentaux doivent être protégés. Faire l'Europe ? Oui, si c'est sans défaire la France* » ? Est-ce Le Pen, Fillon, ou même Asselineau dans un moment d'égarement ? Vous n'y êtes pas. C'est Jean-Luc Mélenchon dans une interview au quotidien *Les Échos*.

Si Mélenchon se défend de revendiquer un Frexit à l'heure où Londres va graduellement mettre en place le Brexit, il réclame le « *droit de garder nos 6 milliards* ». Quels sont-ils ? À ses yeux, il s'agit d'une « *dépense somptuaire* », un don à l'Europe, en fait la différence entre la contribution totale de la France aux divers budgets européens et ce que l'UE lui reverse en aides, telles que celles à l'agriculture. « *Payer des routes aux Roumains et des aéroports aux pays baltes, c'est utile, mais ce n'est pas dans nos moyens actuels* », précise le député France insoumise pour illustrer un calcul approximatif portant sur le budget européen 2015.

Avec cette dernière saille, digne d'un indépendantiste catalan à la Puigdemont spéculant sur les préjugés régionalistes, Mélenchon, pour commencer, fait mine d'oublier que la France, si elle est le deuxième contributeur au budget européen, en est aussi le premier bénéficiaire ; nombre de chefs d'entreprises, de gros propriétaires

céréaliéristes, de gros éleveurs laitiers s'en félicitent.

Mais surtout, quelle solidarité recouvrent ces mots ? Quelle France Mélenchon craint-il de voir défaire ? Quels intérêts fondamentaux devraient être protégés ? Qui garderait « nos » 6 milliards ? L'absence de référence à ceux qui, dans ce pays comme ailleurs, créent les richesses, les travailleurs, et ce, quelle que soit la couleur de leurs papiers d'identité, ou l'absence de papiers, est une réponse ô combien parlante.

La seule référence de Mélenchon vient plus loin dans l'interview : il se sent capable de proposer,

lui, le « *tribun du peuple* », à « *ceux dont [il a] besoin pour construire un rapport de forces* », un « *grand tournant* » politique semblable à celui de De Gaulle en 1958. On croit comprendre que Mélenchon se voit en acteur vedette d'une nouvelle saison d'union de la gauche électorale, qui pourrait réunir en 2022 le parti de Hamon, les politiciens PS décimés par Macron, le Parti communiste orphelin de candidat...

Mais à l'Europe des capitalistes et des banques, Mélenchon ne propose pas d'opposer une Europe des travailleurs sans frontières. Aux « *nationalismes les plus obscurs en Hongrie, Slovaquie, en Autriche ou en Pologne* » qu'il dénonce à juste titre, il n'oppose qu'un « *indépendantisme français* », inquiétante bannière où l'on cherchera quelque jour à ranger le monde ouvrier derrière ses exploités.

Viviane Lafont



Sommet de Paris : une finance verte comme les billets

Le 12 décembre, deux ans après l'accord sur le climat, le One Planet Summit s'est réuni à Paris. Il s'agissait, à son de trompe et malgré la défection des États-Unis, de montrer que les entreprises privées se battent pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ainsi, cent groupes français, et non des moindres, se seraient engagés à investir 320 milliards d'euros pour verdir l'économie et la finance. La liste des entreprises signataires d'un appel affirmant « la nécessité de changer collectivement de cap » pour protéger la planète laisse rêveur. C'est à peu de choses près la liste des groupes industriels et financiers français qui participent depuis toujours à sa mise en coupe réglée, avec les conséquences que l'on constate.

Il y a Michelin qui a détruit des régions entières en Afrique et en Indochine pour y planter ses hévéas,

entretenus par des légions de quasi-esclaves. Il y a Renault et PSA qui, non contents d'être les champions de l'automobile, ont intrigué des dizaines d'années pour promouvoir sa version la plus polluante, le diesel. Il y a Bouygues, l'empereur des bétonneurs. Les énergéticiens sont présents au grand complet, Total, Engie et EDF ainsi que les banques, celles-là même qui ont financé et pris leur bénéfice sur toutes les pollutions, tous les saccages et tous les accidents.

Au-delà de leurs méfaits respectifs, ces gens sont les responsables actuels,

les héritiers et les bénéficiaires du pouvoir absolu du grand capital qui dure depuis deux siècles. Le capital n'a pas seulement détruit des régions entières, il a massacré au travail des générations de prolétaires, suscité les guerres, profité des massacres, grassement vécu de l'oppression. Et il

continue aujourd'hui. La prétendue finance verte, présente aujourd'hui au sommet de Paris, participe à des projets détruisant l'environnement, afin de ne laisser aucun secteur d'investissement lui échapper.

On ne sait ce qu'il y a de plus révoltant dans ce sommet de Paris : le cynisme

tranquille des représentants des groupes capitalistes, la veulerie des politiciens qui leur servent la soupe, la bassesse de la machine médiatique qui présente une assemblée de vampires comme un congrès de donateurs de sang bénévoles.

Paul Galois



Nos lecteurs écrivent :

La conférence climat vue du Pont-de-Sèvres

Il y avait de beaux embouteillages, mardi 12 décembre au matin, aux alentours du Pont-de-Sèvres, dans le sud-ouest de Paris, où se déroulait la conférence climat. Depuis samedi, les barrières de sécurité empêchaient le stationnement sur Boulogne, Sèvres et Meudon, tout autour de l'île Seguin où se tient la conférence

climat. Lundi 11, fouille des sacs et des voitures passant sur l'île.

Les salariés des bureaux du Pont-de-Sèvres (ceux de Pages jaunes par exemple), utilisant le parking, ont été priés de se mettre en télétravail ou de prendre une RTT. Et mardi matin à l'ouverture, et sans prévenir, fermeture du métro Pont-de-Sèvres

et arrêt des lignes d'autobus : pour les milliers de salariés, la galère.

La cinquantaine de chefs d'État et les banquiers vont-ils apprécier la grand-voile photovoltaïque qui surplombe désormais l'ancien bastion automobile ?

Une lectrice
des Hauts-de-Seine

L'écocapitalisme en actes

Le 8 décembre, quelques jours avant de venir parler écologie au sommet de Paris, Total effectuait, dans la péninsule de Yamal, en Sibérie, le premier chargement de gaz liquéfié sur un de ses méthaniers géants.

Cette usine d'extraction et de liquéfaction de gaz, coproduction franco-russe, est à 600 km au nord du cercle polaire. Sa construction représente certes une prouesse technique, mais dont l'utilité reste à démontrer, et aussi un risque énorme pour l'environnement. La moitié de l'année, les méthaniers et les ravitailleurs doivent naviguer dans la nuit, les glaces et le brouillard. Une collision a d'ailleurs déjà eu lieu, avant même la mise en service de l'usine. À Yamal, Total vient de poser une bombe sur la banquise.

Engie se targue de développer des énergies vertes et investit dans les

éoliennes. EDF s'offre une pleine page dans les journaux, à l'ouverture du sommet de Paris, pour montrer ses projets dans l'énergie solaire. Pourtant tous deux importent depuis quelques mois du gaz liquéfié issu du gaz de schiste, qu'ils vont charger à La Nouvelle Orléans, États-Unis. L'extraction du gaz de schiste semble bien être pourtant une des façons les plus polluantes jusqu'ici, de se procurer de l'énergie.

Le groupe L'Oréal, lui aussi présent au sommet, est depuis longtemps prêt à signer tout ce qu'on voudra pour garantir sa bonne foi verte. Il s'était ainsi engagé auprès de Greenpeace

à lutter contre la déforestation en n'achetant que de l'huile de palme garantie sans défrichement sauvage. Au début du mois de novembre, Greenpeace a publié un rapport montrant que les industries consommatrices d'huile de palme, dont L'Oréal, n'avaient strictement rien fait d'autre que des promesses et de la propagande. Et d'ajouter que la déforestation, loin de ralentir, s'accélère.

Les grands groupes capitalistes et leurs représentants sont bien incapables de prendre conscience, comme disent les écologistes, des dangers qu'ils font courir à la planète et surtout à l'humanité. Car la recherche du profit immédiat est leur conscience, leur moteur et leur principe vital. Quitte à en faire crever les populations.

P.G.

Téléthon : l'incurie de l'État soulignée

Cette année encore, le Téléthon, organisé par l'Association française contre la myopathie (AFM), a récolté un grand nombre de dons. La générosité populaire supplée l'État qui, lui, ne remplit pas ses engagements.

Organisé par des parents révoltés par l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires, le Téléthon a vu le jour en 1987. Deux pères de famille, membres de l'AFM, avaient alors réussi à convaincre une chaîne de télévision d'importer en France le Téléthon, marathon télévisuel qui existait déjà aux États-Unis.

Aujourd'hui cette collecte populaire recueille entre 75 et 95 millions d'euros de dons suivant les années et pallie les déficiences de l'État dans ce domaine de la recherche médicale. Car le budget alloué à la recherche scientifique demeure bien en dessous des besoins. Malgré une hausse de façade de 501 millions d'euros du budget de la recherche en 2018, il n'y aura aucune « création d'emplois stables dans les laboratoires de la recherche publique », déplore Sylvestre Huet, journaliste scientifique au *Monde*. En fait, seule l'Agence nationale de recherche (ANR) voit son budget augmenter. Cette

agence finance la recherche à coups d'appels d'offres, à un niveau bien moindre que ce qui serait nécessaire.

Marc Peschanski, directeur de recherche de l'Inserm, a créé en 2005 en partenariat avec l'AFM-Téléthon, l'I-Stem, un laboratoire français de recherches sur les cellules souches qui fournit de nouvelles pistes thérapeutiques pour les maladies monogénétiques. Lors d'une récente cérémonie en présence de la ministre concernée, il a dénoncé « l'absence d'écoute des politiques » et « le dramatique malthusianisme des recrutements qui démoralise les jeunes dans nos laboratoires. »

L'État délaisse des secteurs de recherche où il devrait être au premier plan. Et au lieu de cela, il offre ses milliards en soutien aux grands groupes industriels, à commencer par les géants de l'industrie pharmaceutique dont les profits devraient justement servir à financer la recherche publique.

Léna Pigalli



L'usine de liquéfaction de gaz en construction.

Éducation : les dictées du charlatan Blanquer

L'étude internationale Pirls (Programme international de recherche en lecture scolaire) a révélé que les compétences en lecture et compréhension des élèves en classe de CM1 en France sont en baisse par rapport au début des années 2000. La France se retrouve 34^e sur 50 dans le classement. Selon ce programme, les écoliers connaissent les mots mais n'en comprennent pas le sens.

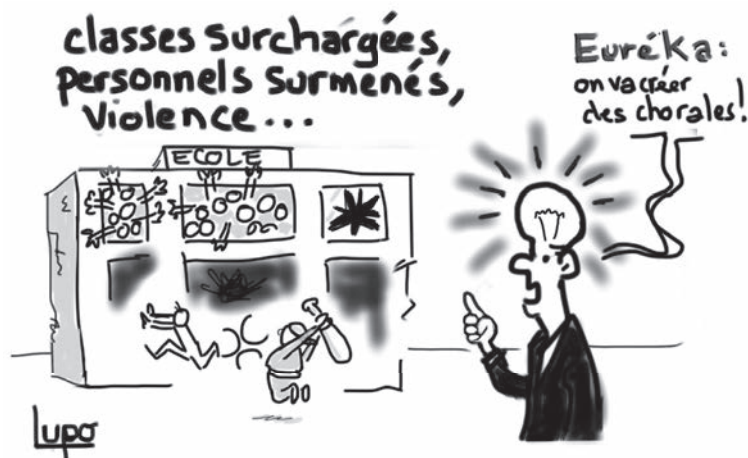
Fort de cette étude, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a préconisé de faire une dictée quotidienne dans les classes de primaire. Outre le fait que les pédagogues pensent que la dictée ne permet pas d'améliorer la lecture et en particulier la compréhension des textes, ce remède

apparaît plutôt comme une manière de noyer le poisson. Le ministre s'est bien gardé de faire le lien entre cette statistique et une autre tout aussi alarmante qui date de 2009 : le taux d'encadrement des élèves en France est l'un des plus bas de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui regroupe les pays développés. Et c'est particulièrement vrai

dans le primaire au moment où se fait l'apprentissage de la lecture. Ce taux est de cinq enseignants pour cent élèves, bien loin derrière l'Italie par exemple, qui compte dix enseignants pour cent élèves.

Comme d'habitude, le gouvernement parle de solutions illusoire pour éviter d'avoir à constater qu'il manque des enseignants.

Aline Urbain



Inspecteur Gadget

Blanquer n'est pas en panne d'idées pour résoudre les problèmes de l'Éducation nationale.

Dans une émission de radio, dimanche 10 décembre, il a sorti de son chapeau un catalogue complet de solutions miracles : en plus de faire faire une dictée quotidienne dans les classes de primaire, Blanquer souhaite interdire l'usage du téléphone portable dans les établissements, autoriser les redoublements, permettre aux établissements qui le souhaitent d'imposer le port de l'uniforme, créer une chorale dans chaque collège pour la rentrée 2019. Et ce n'est

qu'un début...

Le point commun entre toutes ces propositions est de faire du neuf avec du vieux. La dictée? Najat Vallaud-Belkacem y avait pensé avant lui. Les redoublements seront autorisés, mais, comme avant, ils devront rester « exceptionnels ». Quant au port de l'uniforme, c'est le rêve de tous les nostalgiques du clairon et autres levées de drapeau, qui pensent que marcher au pas pourrait rendre les élèves plus réceptifs à l'enseignement.

Reste l'idée de la chorale. Celle-ci pourrait paraître originale si elle ne faisait pas déjà partie des options offertes aux élèves et si Pétain, durant le régime de Vichy, n'avait pensé, bien avant le ministre actuel, à faire chanter les élèves en chœur avec son « *Maréchal, nous voilà!* »

Blanquer ne propose que des gadgets ayant l'avantage de ne pas l'obliger à créer des postes de personnel éducatif, la seule chose pourtant qui permettrait à terme de changer la donne dans les établissements scolaires.

Marianne Lamiral

Falaise : lycéens en lutte

Du mercredi 6 au vendredi 8 décembre, les élèves du lycée professionnel Guibray, à Falaise, dans le Calvados, ont organisé un blocage filtrant devant leur lycée, où 200 élèves préparent par exemple des diplômes de maintenance en électrotechnique ou d'accompagnement à la personne.

Les lycéens protestent contre la fusion prévue de leur lycée avec le lycée général de la ville. Comme disait l'un d'eux : « Cette fusion, c'est une histoire

d'économies. Mais on ne fait pas d'économies sur l'éducation! » Ils ont distribué des tracts, fait signer des pétitions et écrit sur des pancartes : « *Le présent est fait de luttas, l'avenir nous appartient.* » Les élèves du lycée professionnel ont convaincu des professeurs et un nombre croissant d'élèves du lycée général de se joindre à cette lutte qui est aussi la leur.

On peut, en effet, s'attendre à ce que cette fusion amène la disparition de certains postes de la vie

scolaire ou d'agents de service et d'entretien. Il est déjà prévu de supprimer un poste d'intendant. On peut également craindre que des élèves de certaines sections d'enseignement professionnel soient obligés d'aller ailleurs. Les lycéens avaient rendez-vous avec le maire de Falaise vendredi 15 décembre et devaient en profiter pour manifester dans la ville. Ils l'ont bien compris : seule la lutte paye!

Correspondant LO

Seine-Saint-Denis : assez du manque de moyens!

Alors que le gouvernement annonce une diminution des recrutements en 2018, les syndicats de l'éducation de Seine-Saint-Denis ont appelé à la grève et à manifester le jeudi 14 décembre.

La situation dans le département, comme dans de nombreux départements populaires, ne fait que s'aggraver, d'autant plus que, depuis des années, les gouvernements successifs n'ont absolument pas pris en compte la montée démographique.

Depuis 2007, 6000 élèves de plus sont arrivés dans les collèges de Seine-Saint-Denis, alors qu'entre 2007 et 2012, le gouvernement Sarkozy a sabré dans les postes. Ensuite, le gouvernement Hollande en a certes créé, sans pour autant revenir complètement sur cette saignée, mais en 2017 les collèges ont encore accueilli 1200 élèves supplémentaires.

Partout les classes sont bondées et de nombreux collèges et lycées sont au bord de l'implosion. Les actes d'incivilité se multiplient.

L'annonce de la réforme du bac vient augmenter le mécontentement des enseignants et du personnel de vie scolaire. Car la mise en place du contrôle continu dans les lycées va accroître

les inégalités entre les établissements. Un bac obtenu dans un lycée dont la réputation est mauvaise n'aura pas la même valeur que celui d'un bon lycée parisien. À l'heure où le gouvernement renforce la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur, ce sont surtout les élèves issus des banlieues qui feront lieu les frais de la fin du diplôme du bac national et anonyme.

Dans le même temps, le gouvernement s'apprête à réformer l'enseignement professionnel en y réintroduisant l'apprentissage et en remettant en cause les objectifs affichés du lycée professionnel : donner aux élèves à la fois une culture générale et spécialisée. L'apprentissage sera une manière de diminuer les heures de culture générale et d'adapter l'offre de formation aux besoins immédiats des patrons.

Dans ce département comme partout, il faut de vrais moyens pour l'éducation.

Aline Urbain

Collège R. Rolland Clichy-sous-Bois : sous-effectif au ménage

Depuis quelques années, le département de Seine-Saint-Denis fait des économies en supprimant du personnel dans les collèges.

Résultat, au collège Romain-Rolland de Clichy-sous-Bois, sur douze agents d'entretien normalement en poste, six sont effectivement sur place. Un agent s'est même retrouvé seul pour nettoyer les sanitaires, les salles de classe et les couloirs à partir du 20 novembre, les cinq autres étant épuisés et en arrêt de travail. La semaine suivante, les cinq agents ont été remplacés par... deux intérimaires.

En réaction, la plupart des enseignants ont soutenu les agents et ont participé à la grève du 21 novembre, jour de mobilisation des agents d'entretien dans tout le département.

Selon le conseil départemental et le principal de l'établissement, l'effectif

serait suffisant car il y a de nouvelles machines pour entretenir les sols, plus efficaces et moins pénibles à manipuler... il manquerait seulement le personnel formé.

Pourtant, ces responsables expliquent eux-mêmes que, après 50 ans, beaucoup d'agents se retrouvent en incapacité totale ou partielle et doivent être reclassés. Ils constatent aussi la difficulté de recruter des jeunes au salaire de 1100 euros net par mois.

Pour l'instant, les agents et les professeurs n'ont obtenu aucune réponse précise mais, avec le soutien des parents d'élèves, ils sont bien décidés à ne pas en rester là.

Correspondant LO

Hébergement d'urgence : non à la traque des migrants !

Vendredi 8 octobre, une quinzaine d'associations en charge de l'hébergement d'urgence, dont Emmaüs, Médecins du Monde, le Secours catholique... ont claqué la porte de la réunion avec le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb.

L'État met en place un recensement de la population des centres d'hébergement d'urgence afin d'en expulser les migrants et de les envoyer en centre de rétention.

Face à la montée de la grande pauvreté la situation de l'hébergement d'urgence est catastrophique. Le Samu social de Paris indique que, il y a deux ans, il pouvait encore répondre à 80% des demandes. Mais face à l'afflux cette année, il ne peut le faire que pour 20% des demandes. Et selon son estimation, 500 enfants dorment chaque nuit dans la rue à Paris.

Macron a fait des déclarations sur l'augmentation nécessaire du nombre de places en logements d'urgence et même sur l'accès à un vrai logement pour les plus démunis, mais ce n'est que poudre aux yeux. Et il est plus facile de faire de la démagogie antimigrants en expulsant les demandeurs d'asile.

En Île-de-France, les préfetures ont déjà commencé à envoyer des équipes mobiles constituées d'agents

de l'Office français de l'immigration et d'agents des préfetures afin d'entreprendre un premier tri parmi les migrants.

La seule conséquence de cette politique, si elle se généralise, sera de pousser les demandeurs d'asile à dormir dans la rue en plein hiver plutôt que de chercher un foyer d'hébergement, par crainte d'y être arrêtés.

Les associations gestionnaires des foyers ont fait savoir qu'elles ne seraient pas complices de cette politique. Cela au nom de l'idée humaine toute simple que toute personne dans la détresse doit être accueillie. Elles ont aussi annoncé qu'elles refuseraient de servir d'informateurs à la police en fournissant des listes d'hébergés.

Des logements d'urgence et des logements décentes doivent être mis en place et construits pour tous ceux qui en ont besoin, quelles que soient leurs origines, qu'ils aient des papiers ou pas.

Antoine Ferrer

La loi aggrave l'enfermement

Mercredi 29 novembre, la Commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté un texte facilitant l'enfermement des demandeurs d'asile en centre de rétention (CRA).

Un arrêt de la Cour de cassation, en septembre 2017, avait contesté la pratique policière répandue qui consistait à enfermer arbitrairement tout demandeur d'asile ayant laissé une trace dans un pays d'Europe traversé avant d'arriver en France. Ce sont ceux que les procédures judiciaires appellent les dublinés, parce que, d'après les accords dits de Dublin, un migrant qu'on a forcé à laisser ses empreintes par exemple en Italie ou en Grèce relève à partir de ce moment des décisions de ces pays. Ainsi, des migrants de la Jungle de Calais qui, lors de son démantèlement, avaient accepté de

monter dans un bus dans la perspective d'être logés dans un centre d'accueil, avaient en fait été expulsés vers le sud de l'Europe.

Revenant sur l'arrêt de la Cour de cassation, la nouvelle loi renforce l'arbitraire policier en permettant un enfermement préventif, c'est-à-dire concernant y compris des personnes n'ayant fait l'objet d'aucune décision de reconduite. Ainsi un demandeur d'asile contrôlé par la police à Paris pourra être placé en CRA avec comme seule justification qu'il a peut-être été recensé dans un autre pays et qu'il faut le vérifier, avant éventuellement de le renvoyer vers ce pays... ou vers son pays d'origine.

Pas après pas, le gouvernement intensifie sa politique criminelle envers les migrants.

A. F.

Lycée René-Cassin – Noisiel : un lycéen sans-papiers enfin libéré

Mardi 5 décembre, Halim Harzi, lycéen de 19 ans originaire d'Algérie, a été libéré après avoir passé 45 jours au centre de rétention du Mesnil-Amelot, en Seine-et-Marne. Il a donc pu retourner au lycée René-Cassin de Noisiel, dans le même département, où il est scolarisé en terminale.

Au-delà de 45 jours, Halim devait être soit libéré, soit expulsé en Algérie. Sa libération est due à la mobilisation de ses professeurs et camarades. Leur pétition, lancée le 14 novembre, a récolté près de 8 000 signatures. À Noisiel, trois rassemblements ont réuni à chaque fois des centaines de personnes : professeurs, élèves, parents, élus municipaux. Ses anciens camarades d'UPE2A (unité pour élèves allophones

nouvellement arrivés) ont réalisé une vidéo. La presse a été alertée, et des élus ont pris position pour la libération du lycéen, comme le maire PS de Noisiel ou le député européen Patrick Le Hyaric, du PCF, qui a écrit au ministre de l'Intérieur. Vendredi 24 novembre, deux professeurs avaient rendez-vous au consulat d'Algérie afin de remettre la pétition. Le 28 novembre, l'équipe enseignante a envoyé plusieurs courriers

– notamment à la préfète de l'Essonne, où le jeune homme avait été arrêté – pour obtenir l'autorisation de lui envoyer des cours au centre de rétention.

Pour celles et ceux qui se sont mobilisés, la nouvelle de la libération d'Halim est un soulagement. Jeudi 7 décembre, un nouveau rassemblement a été organisé au lycée pour fêter son retour. Mais le combat continue : Halim reste sans papiers, donc arrêtable et expulsable à tout moment. Les enseignants et élèves du lycée René-Cassin savent qu'il reste à se battre pour obtenir sa régularisation.

Correspondant LO

Lycée de Saint-Jean-de-Braye : un toit pour tous !



Le 5 décembre, plusieurs dizaines de lycéens et d'enseignants se sont rassemblés devant le lycée Gaudier-Brzeska de Saint-Jean-de-Braye, près d'Orléans, pour exprimer leur solidarité avec trois lycéens sans-papiers.

En seconde professionnelle, ces lycéens, guinéens et angolais, ont 16 et 17 ans. Déclarés majeurs par les autorités, ils ont été du jour au lendemain privés de l'hébergement et des repas dont ils bénéficiaient jusque-là.

En période scolaire, ces lycéens logent durant la semaine à l'internat du lycée, mais durant les week-ends et les vacances, ils se retrouvent à la rue. Pendant les vacances d'octobre, une douzaine d'enseignants et d'autres membres du personnel les ont hébergés chez eux à tour de rôle. Constitués en collectif, ils

se sont adressés au Conseil général, au Conseil régional et à la préfeture pour leur demander qu'une solution soit trouvée. Le fait que des jeunes étrangers puissent suivre une scolarité mais se retrouvent à la rue provoque une indignation largement partagée. Comme l'a dit un enseignant, « On ne peut pas leur faire cours la journée, et le soir les laisser dormir dehors. »

La presse s'est à plusieurs reprises fait l'écho de cette mobilisation. Un jeune y a raconté qu'il a rejoint la Libye « en traversant des pays dont il ignorait parfois

le nom », et qu'il « a cru mourir quand, dans le désert, il est tombé du pick-up où ils étaient entassés à 38, et que le pick-up a continué sans s'arrêter ». Il a témoigné comment, après la traversée de la Méditerranée, il a rencontré du racisme, mais aussi des gestes de solidarité qui lui ont permis de continuer. Un autre a évoqué les brutalités subies avant la traversée.

N'obtenant pour l'instant aucune réponse, le collectif poursuit son action. Jeudi 14 décembre, il prévoyait de participer à une manifestation à la préfeture au côté du lycée Jean-Lurçat qui, lui, se mobilise pour obtenir la régularisation de jeunes sans-papiers menacés d'expulsion.

Correspondant LO

Qatar : pour Macron, l'argent n'a pas d'odeur

Le 8 décembre, Macron rendait visite au dirigeant du Qatar, le cheikh al-Thani. Au programme : prendre soin des relations diplomatiques avec cet État gazier richissime, allié de l'Iran. Au passage, et ce n'était pas une des moindres motivations de ce voyage, de substantiels contrats ont été signés avec de grands groupes industriels français, pour plus de 11 milliards d'euros.

Le Qatar va ainsi acheter 490 blindés légers à Nexter, 50 avions civils A321 à Airbus, confier la gestion du métro à Doha et du tramway à Lusail à la SNCF et à la RATP, et des opérations de dépollution à Suez. Et bien sûr, Dassault n'a pas été oublié avec la vente de 12 avions Rafale, et il pourrait même y en avoir 36 de plus dans un futur proche. C'est donc Noël avant l'heure pour les patrons de ces grands groupes.

Macron a évidemment remis au placard les propos qu'il avait tenus pendant les élections présidentielles contre le Qatar qu'il soupçonnait de financer le terrorisme. Il a même déclaré que « la France et le Qatar ont décidé de conclure... une feuille de route pour renforcer nos coopérations en matière de lutte contre le terrorisme ». Mais, si le Qatar a soutenu financièrement et militairement des milices djihadistes en Syrie, dans la guerre

contre le régime de Bachar al-Assad, il l'a fait, au moins dans un premier temps, avec l'accord des grandes puissances, France comprise, quand cela correspondait à leurs intérêts.

Quant aux conditions de travail effroyables au Qatar, où des centaines de milliers de travailleurs venus d'Asie sont traités comme des serfs et parqués dans des camps, le silence radio a prévalu sur ce point, les affaires sont les affaires. D'autant que les groupes capitalistes français qui ont des chantiers au Qatar en profitent largement quand ils ne les aggravent pas eux-mêmes. L'organisation humanitaire Sherpa affirmait en 2015 que le groupe du BTP Vinci ne « respecte même pas les lois sociales locales, pourtant assez peu protectrices pour les travailleurs ».

Mais le déplacement de Macron avait aussi des visées à plus long terme. Alors



Sur un chantier du Qatar.

que les tensions sont croissantes au Proche-Orient entre l'Arabie saoudite d'un côté et l'Iran de l'autre, la politique de l'impérialisme français est, tant qu'il le peut, de ne se fâcher avec personne. Dans une situation géopolitique plus qu'incertaine et sur laquelle, en tant qu'impérialisme de second rang, il n'a plus prise depuis bien longtemps, c'est le seul moyen de préserver ses intérêts, à commencer par l'accès aux marchés de la reconstruction en Irak et en Syrie.

Or, en invitant le Premier ministre libanais Hariri à Paris, alors que l'Arabie saoudite était de toute évidence en train de le retenir chez elle pour le forcer à démissionner, et créer une crise politique au Liban, Macron avait en réalité permis aux dirigeants saoudiens de se sortir d'un mauvais pas dans lequel ils s'étaient engagés eux-mêmes. Et après avoir trop penché du côté de l'Arabie saoudite, Macron se devait de rétablir l'équilibre et faire un pas vers le camp de l'Iran et de son allié

gazier, le Qatar. Celui-ci lui en a été reconnaissant sur le champ, en confirmant et en programmant cette série de contrats en direction de l'industrie française.

« La France ne choisit pas un camp contre un autre » a dit la diplomatie française. En fait, le camp du président-VRP Macron, c'est celui que les intérêts du grand patronat français lui dictent. Tout cela, bien entendu, au nom de la paix, des droits de l'homme et de la lutte contre le terrorisme...

Arnaud Louvet

Chili : l'émergence du Frente amplio

Le 17 décembre, c'est le second tour de l'élection présidentielle au Chili. Le 19 novembre avait lieu le premier tour, en même temps que les élections générales. Selon les sondages, c'était une affaire réglée par avance. La présidente socialiste sortante, Michelle Bachelet, ne se représentant pas, elle allait à coup sûr céder la place au candidat de droite, Sébastien Piñera. Mais les électeurs n'ont pas suivi les sondeurs et la victoire de la droite est désormais moins sûre.

Le candidat de droite à la présidentielle est en lice pour le second tour, mais il n'a obtenu que 36% des voix alors que certains le voyaient élu au premier tour. Il est opposé au candidat de la coalition conduite par le socialiste Alejandro Guillier, qui espère succéder à la présidente sortante, mais n'a réuni que 22% des voix. La surprise du premier tour a été le succès de la candidate du Front large (Frente amplio), Beatriz Sánchez, qui a obtenu 20% des voix, permettant au Front d'avoir vingt députés et un sénateur.

À la manière des partis européens comme Podemos en Espagne, la France insoumise en France ou Syriza en Grèce, le Front large se veut une alternative électorale

au Parti socialiste et à la Démocratie chrétienne qui, au Chili, se sont usés au gouvernement pendant des décennies, d'abord séparément puis ensemble en coalition.

Le Front large est un regroupement d'organisations assez hétéroclite où on trouve le parti libéral, des libertaires, des écologistes, le Parti humaniste et des autonomistes. Son programme est un mélange qui entend séduire divers électors. Il est écologiste, féministe, régionaliste, pour la cause animale, pour les étudiants. Il se dit contre le néolibéralisme et l'oligarchie, oppose la caste politique corrompue aux « mains propres ». Il prétend défendre les services publics mais, comme tous les réformistes, sans s'attaquer



Manifestation du Front large pour une réforme des retraites.

au capitalisme qui ne cesse de les remettre en cause. Selon lui, une opposition parlementaire, s'appuyant sur la loi, doit suffire à les défendre.

Le Front reprend à son compte les réformes qu'il juge « progressives » menées sous la présidence de Bachelet, mais relaye aussi les mouvements sociaux qui se sont manifestés contre ces réformes. Ainsi, s'il soutient le mouvement qui dénonçait dans la rue le système de gestion privée des retraites, il en

accepte certains aspects. S'il peut évoquer le monde du travail, le Front ne dénonce pas la politique antiouvrière menée sous Bachelet, comme

le salaire minimum de misère négocié par le gouvernement avec les bureaucrates de la CUT, la centrale syndicale chilienne. Et il ne dénonce pas la criminalisation des grèves.

La simple arithmétique montre qu'au deuxième tour de l'élection présidentielle, si le candidat socialiste récupère les votes du Front large du premier tour, il peut l'emporter. Des tractations ont eu lieu entre les deux formations. Quoi qu'il en soit, les travailleurs et les classes populaires n'ont pas grand-chose à attendre de l'éventuel gouvernement de gauche qui pourrait en résulter, et qui d'ailleurs ne serait nullement assuré d'une majorité au Parlement.

Jacques Fontenoy

Des trotskystes en campagne

Pour la première fois, un groupe trotskyste, le Parti des travailleurs révolutionnaires, lié au PTS d'Argentine, a présenté des candidats dans deux circonscriptions aux élections générales, la capitale

Santiago et le secteur minier d'Antofagasta, sur le thème : « Pour faire aboutir nos exigences, il faut s'en prendre aux profits du patronat. » Ils ont obtenu 1,7 et 2,9% des voix et se sont fait entendre au premier tour

Tchad : dans le nœud coulant de la finance

Le Tchad se retrouve aujourd'hui étranglé par une dette de plus d'un milliard de dollars envers le trust Glencore. Cette affaire est révélatrice du pillage des ressources pétrolières du pays par les capitalistes de l'or noir et de la finance, avec la complicité du dictateur Idriss Déby, un pillage dont la population fait les frais.

C'est en 2003 qu'a commencé l'extraction du pétrole récemment découvert au Tchad. Un consortium formé par deux compagnies américaines, Exxon et Chevron, ainsi qu'une compagnie malaisienne, Petronas, a mis la main sur l'extraction et le transport du pétrole par un oléoduc de mille kilomètres jusqu'à un port du Cameroun. Pour que ces groupes capitalistes profitent de cette nouvelle manne, des milliers de paysans ont été expropriés et chassés vers les bidonvilles de la capitale, des Pygmées ont été privés de leur terrain de chasse forestier, des populations ont dû partir, du fait de la pollution des sols et des nappes phréatiques.

Dès le départ, les contrats assurant à ces trusts l'exploitation du pétrole ont piétiné les droits des habitants, avec la bénédiction du gouvernement tchadien, soutenu par la France depuis des décennies. La Banque mondiale a soutenu le projet, arguant d'une promesse de développement pour la population.

Non seulement le Tchad ne recevait que 12,5 % des revenus pétroliers, mais il était évident dès le début que le dictateur confondrait ses caisses avec celle de l'État. La rente pétrolière permit surtout à Déby d'assurer la stabilité de sa dictature et de continuer à acheter des armes pour servir de supplétif à l'impérialisme français dans ses différentes interventions militaires en Afrique.

En revanche la population ne connut guère d'amélioration de son sort. Il fallut des luttes de travailleurs dans tous les secteurs pour imposer des augmentations de salaires. En 2014, le cours du brut chuta brusquement, entraînant une perte de revenus pour l'État tchadien. Cela se traduisit par une aggravation de la situation de la population. Le gouvernement frappa les travailleurs

de la fonction publique avec des baisses de salaires, puis toute la population en augmentant les prix. Des manifestations, des grèves, des mobilisations se succédèrent pour contester ces mesures et le pouvoir de Déby. La répression y répondit à chaque fois avec le soutien des gouvernements français. Encore une fois, la dépendance d'un pays pauvre aux matières premières, c'est-à-dire au marché mondial, se traduisait par une catastrophe.

À cette catastrophe s'ajouta l'existence d'un accord avec Glencore, au seul profit de ce dernier. En 2014, juste avant la chute du cours du brut, le gouvernement tchadien voulut racheter la part de Chevron dans le consortium, soit 25 % des champs pétrolifères. Glencore et différentes banques comme Natixis ou la Société générale prêtèrent donc 1,45 milliard de dollars à l'État tchadien, ce prêt devant être remboursé directement en pétrole brut évalué au cours du jour. La chute des cours du pétrole transforma cet accord en nœud coulant : l'État tchadien se retrouva contraint d'utiliser 98 % de ses revenus liés au pétrole pour rembourser cette dette.

Une bonne partie de l'accord reste largement secret du fait de Glencore comme de celui du gouvernement, victime consentante et corrompue. Non seulement le Tchad n'a pas recouvré la propriété de ses champs de pétrole mais, avec l'accord, Glencore s'est débrouillé pour mettre la main sur les revenus de l'État tchadien, à commencer par les royalties dues par les autres opérateurs pétroliers.

La population, qui n'a pas vu l'ombre d'un avantage à la découverte du pétrole, subit de plein fouet la chute du prix brut et devra payer les frais de ce pillage.

Marion Ajar

Nigeria : Shell empoisonne et assassine



Manifestation des Ogonis en 1994.

Amnesty international a souligné et appuyé le combat judiciaire d'Esther Kiobel, veuve de Barinem Kiobel, un opposant nigérian exécuté le 10 novembre 1995 avec huit autres militants, dont le plus connu était Ken Saro-Wiwa. Elle poursuit en justice la multinationale pétrolière Shell, qu'elle accuse de complicité active avec l'armée nigérienne dans l'exécution de son mari.

Saro-Wiwa et Kiobel étaient militants du Mosop, le Mouvement pour la survie du peuple ogoni. Celui-ci est une des ethnies du delta du Niger, région du sud du Nigeria souillée depuis les années 1960 par les grandes compagnies pétrolières, qui y extraient un maximum de pétrole à très bas coût. D'après *Le Monde*, entre 1970 et 2000, le delta du Niger a subi plus de 7 000 fuites d'oléoducs. Une enquête récente, réalisée par des scientifiques suisses, conclut que ces fuites causent aujourd'hui la mort de 16 000 nourrissons par an, sur une population de six millions de personnes.

Créé en 1990, le Mosop exigeait que Shell, seul exploitant présent en pays ogoni, utilise une fraction

de ses énormes profits pour réparer les dégâts dont il est responsable. Il a organisé avec succès plusieurs blocus des installations de Shell. Le mouvement menaçant Shell et la dictature nigérienne, en août 1993 le Mosop fut interdit. L'armée nigérienne réprima les Ogonis, tuant, violant, rasant des villages. Les neuf dirigeants du Mosop furent arrêtés, inculpés, condamnés à mort par un tribunal militaire après dix mois d'une parodie de procès, puis pendus.

Depuis, Esther Kiobel accuse Shell de complicité pour les actes de torture et meurtres commis contre le peuple ogoni. Elle démontre que Shell a mis ses propriétés à disposition de l'armée nigérienne, a fourni des

moyens de transport aux militaires, les a approvisionnés et leur a versé des allocations. Après avoir saisi en vain les tribunaux nigériens, elle a saisi la justice fédérale américaine en 2002. En 2013, au bout de onze années de lutte judiciaire, la Cour suprême américaine a définitivement rejeté sa plainte. En juin dernier, elle a, avec quatre autres veuves, déposé une nouvelle plainte à La Haye, aux Pays-Bas, où est le siège international de Shell.

En lui opposant depuis toujours une fin de non-recevoir, la justice joue son rôle : protéger les intérêts d'une multinationale au chiffre d'affaires de 460 milliards de dollars. Mais le combat d'Esther Kiobel fait connaître les pratiques d'une des plus riches entreprises mondiales, qui non seulement empoisonne la population et l'environnement du delta du Niger, mais utilise des moyens d'État pour faire assassiner ceux qui la dénoncent.

Julie Lemée

OIT : la norme, c'est la précarité

Selon le dernier rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), seulement 45 % de la population mondiale est couverte par au moins une prestation de protection sociale : plus de 4 milliards de personnes ne touchent rien en cas de maladie, de maternité, de chômage, ou à la retraite... La proportion tombe même à 29 % pour la population couverte par un système prétendu complet de Sécurité sociale, allant des allocations familiales aux pensions de vieillesse.

Les statistiques de cette agence officielle de l'ONU sont en plus à prendre avec beaucoup de recul : par

exemple, selon ses critères, 100 % de la population en France disposerait de toute la protection nécessaire, sauf dans le domaine de l'assurance chômage où 97,4 % des chômeurs seraient indemnisés. Si c'est ce que l'OIT dit de la situation en France, il y a de quoi penser que tous les autres chiffres concernant les travailleurs des autres pays sont complètement surévalués, voire n'ont aucun sens.

La protection sociale pour tous fait partie des objectifs de développement durable adoptés en 2015 par l'assemblée générale des Nations unies pour l'horizon 2030. Et il revient à l'OIT d'évaluer

les progrès dans ce domaine. Mais même en utilisant des statistiques aussi trompeuses, elle est bien obligée de dire que les politiques d'austérité vont à l'encontre de cet objectif affiché. C'est le moins qu'on puisse dire !

De fait, la norme pour les travailleurs du monde entier est la misère et la précarité. Et il ne peut pas en être autrement dans le système capitaliste. Pour qu'il en soit autrement, il faudra s'en prendre aux intérêts des privilégiés de cette société et, pour cela, bien autre chose que de grandes déclarations, le soulèvement des exploités d'ici et d'ailleurs.

Nicolas Carl



HSBC a participé à l'introduction de l'opium en Chine.

HSBC : une banque au-dessus de tout soupçon

Le 12 décembre, un documentaire d'Arte était consacré à HSBC, une des plus grandes banques mondiales. Gérant 3 000 milliards de dollars, elle fait partie de la trentaine d'institutions financières dont la faillite pourrait entraîner l'effondrement de l'ensemble du système financier.

HSBC a la réputation de n'avoir jamais perdu d'argent, même lors de la crise des subprimes. Elle a annoncé encore 2,3 milliards d'euros de bénéfices en 2016. Il est vrai qu'elle possède tous les moyens de les garantir, ne serait-ce que par ses nombreuses filiales situées dans les paradis fiscaux, offrant des taux d'imposition dérisoires et un anonymat épais à ses actionnaires. Longtemps basée à Hong Kong, où elle conserve la majorité de ses affaires, elle est aujourd'hui installée dans un siège somptueux à Londres.

Son histoire est marquée par sa participation à une multitude d'affaires louches. Créée en 1865 à Hong Kong, HSBC a financé l'essor du commerce de la soie entre l'Europe et la Chine... et surtout celui de l'opium, dont la couronne britannique imposa par la guerre la liberté de consommation en Chine.

Impliquée dans tous les scandales financiers des dernières années, HSBC est invariablement sortie des enquêtes la concernant au prix de transactions avec les autorités judiciaires ou les États, toujours complaisants avec une telle puissance. Blanchiment de l'argent de la drogue, aide à la fraude fiscale, montages

financiers à la limite de la légalité, création de sociétés off shore ad hoc, voilà ce que proposent avec un parfait cynisme les dirigeants de HSBC.

La banque sait aussi introduire dans les milieux gouvernementaux et faire pression sur les journaux qui menacent de rendre publiques ses malversations. En 2011, l'ancien président de la banque, Stephen Green, à peine nommé lord, devint secrétaire d'État au Commerce en Grande-Bretagne. Mais allez interroger cet honorable personnage sur les affaires de la banque, il reste muet ou dit ne rien savoir!

Au cours de la très profitable décennie 2010, la banque a aussi supprimé près de 100 000 emplois. Pour elle, c'est la routine...

L'histoire de HSBC est édifiante et certainement bien à l'image de ce que sont les empires financiers qui aujourd'hui dominent le monde: de gigantesques mafias sur les comptes desquelles se concentrent les richesses produites sur la planète par des milliards d'hommes, capables de faire chanter les gouvernements et de faire peser sur l'économie mondiale le danger permanent d'une crise majeure.

Gilles Boti

Chine : les forçats de la route

Le site China labor bulletin, qui recense et tente de décrire les conditions de vie et les luttes des travailleurs chinois, mentionne de nombreux mouvements et manifestations de routiers et de grutiers itinérants depuis la mi-novembre. Ces deux catégories de travailleurs protestent contre la dixième hausse du prix du carburant depuis le début de l'année.

Les équipes de grutiers se déplacent par la route avec leur matériel, de chantier en chantier. Le coût du transport pèse lourd dans leurs frais et les grutiers sont face à des donneurs d'ordres puissants. Les routiers sont encore plus nombreux à être étranglés par les mesures de hausse des prix des carburants. En Chine, 80 % du fret passe par la route et l'écrasante majorité des 30 millions de routiers travaillent dans de toutes petites entreprises. Six millions d'entre eux sont même simplement propriétaires et chauffeurs de leur seul et unique véhicule. Endettés et soumis à toutes les pressions, ils peinent à trouver des contrats rentables. N'ayant

d'autre solution que de tirer leurs marges vers le bas, ils sont les premiers touchés par la hausse des carburants et, probablement, les premiers à protester.

L'exploitation éhontée et anarchique de millions de travailleurs dits indépendants permet certes à une foule d'intermédiaires de s'enrichir, mais elle atteint ses propres limites. Les camions roulent ou stationnent à vide quatre jours sur dix, des milliers de véhicules encombrant les abords des zones industrielles en attente de chargement, les routes sont dangereuses, les contrats mal garantis, les accidents et pertes fréquents. Tout cela fait que, globalement, le transport et la logistique

représentent 15 % du PIB de la Chine et 7,5 % seulement aux États-Unis. Ce chiffre donne une mesure du retard réel de la Chine et du gâchis de travail humain qu'il entraîne.

La situation serait en voie de rationalisation grâce à la fusion des deux plates-formes Internet chinoises qui mettent en relation une partie des routiers, affréteurs, industriels et commerçants. La gestion centralisée remplacerait donc les intermédiaires multiples pour une partie croissante des transactions. Mais elle concernerait toujours des chauffeurs indépendants. Si on juge par l'exemple des plates-formes Uber pour les taxis dans les grandes villes de France, l'amélioration du système n'est pas garantie mais la surexploitation des chauffeurs est prévisible.

Heureusement, ces travailleurs semblent surtout prendre confiance dans la lutte pour améliorer leur sort.

Paul Galois

États-Unis : enfants empoisonnés au plomb

L'article ci-dessous est adapté du journal trotskyste américain *The Spark* (27 novembre).

Les enfants de Detroit ont le taux d'empoisonnement au plomb le plus élevé du Michigan: 8,8 % en 2016 (contre 7,5 % en 2015), et plus de 22 % dans un secteur de la ville. Les responsables expliquent cette hausse par un nombre accru de démolitions, les enfants vivant à moins de 60 mètres d'un bâtiment détruit couvrant plus de risques d'être empoisonnés.

La peinture au plomb n'a été interdite qu'en 1978, donc tous les logements construits auparavant en ont. Cette peinture se détériore avec le temps, se répand dans l'air et sur le sol, s'écaille et est ingérée. En outre, Detroit compte quelque

125 000 branchements en plomb pour l'approvisionnement en eau, plus que tout le reste de l'État.

Les responsables disent que rien ne peut être fait pour empêcher le plomb de se répandre dans l'environnement quand de vieux bâtiments sont détruits. C'est ridicule! Il y a bien sûr des précautions possibles pour empêcher que les matériaux d'une maison ne diffusent des déchets dangereux; et on peut parier que, dans les quartiers plus aisés, des mesures de prudence sont adoptées. Mais, bien sûr, ces méthodes rendent la démolition plus chère.

Si ces démolitions font augmenter les empoisonnements maintenant, elles ne

sont pas à l'origine du problème. La cause fondamentale est que les responsables ont laissé des logements se dégrader pendant des décennies, et les enfants habitant dans ces quartiers supporter depuis des années des taux élevés d'exposition au plomb. [...]

Aujourd'hui, les responsables de la ville disent qu'ils ne peuvent trouver l'argent pour sauver la vie de ces enfants, parce que «*Detroit n'est pas comme Flint*», une autre ville du Michigan où des milliers d'enfants ont été empoisonnés par l'eau municipale entre 2014 et 2016 et où la population s'était battue pour obtenir de l'aide. Eh bien, si, elle peut le devenir.

The Spark



Depuis 2008, de nombreuses habitations individuelles et collectives ont été détruites à Detroit.

Carrefour : face aux attaques de la direction

Jeudi 7 décembre, à l'appel de la CGT, une manifestation devant le siège de Carrefour à Massy, dans l'Essonne, a rassemblé, malgré une pluie glaciale, des centaines de salariés venus de toutes les régions pour s'opposer au projet de suppression de 5 000 emplois sur les 118 000 salariés du groupe en France.

Des employés des Carrefour Market, des entrepôts et des supermarchés étaient présents. La colère était palpable dans les prises de parole des travailleurs des différents sites, qui ont témoigné de l'exploitation qu'ils subissent dans leurs magasins respectifs, et dans les

slogans contre la direction scandés par tous.

Ce rassemblement doit être suivi de manifestations devant les sites Carrefour pour dénoncer les suppressions d'emplois, le blocage des salaires et l'aggravation des conditions de travail que le personnel subit toute l'année, et

aussi le développement du travail du dimanche et du travail de nuit.

Carrefour, pour augmenter ses profits, envisage de fermer certains hypermarchés et d'en faire passer d'autres en location-gérance. En trois ans, il a pourtant bénéficié de 1,2 milliard d'euros d'exonérations de cotisations et de crédits d'impôts dans le cadre du CICE, cadeau financé par l'argent public. À l'instar des grands patrons, Carrefour continue les licenciements tout en profitant de cette manne par centaines de millions.

« Avec Carrefour, je positive »



Pour les travailleurs de Carrefour et ceux d'autres entreprises, venus en solidarité au rassemblement, et aussi pour les ouvriers en train de rénover la voirie qui ont montré des marques de sympathie, le constat était clair : les attaques du gouvernement, avec les lois sur le travail et la rapacité patronale, sont le lot de tous

les travailleurs. Il faudra se défendre tous ensemble pour être efficaces.

Correspondant LO

Gemalto : contre les suppressions de postes

Le 12 décembre, près de 300 salariés se sont rassemblés devant le site Gemalto de La Ciotat, dans les Bouches-du-Rhône. Ils s'opposent au projet de suppression de 288 emplois, proclamant sur leur pancarte « 330 millions de bénéfices ; non aux licenciements boursiers ! » D'autres actions étaient prévues l'après-midi sur les autres sites.

Déjà, lundi 4, les salariés de l'entreprise s'étaient réunis en assemblée générale à Gémenos pour décider de leurs actions face à l'annonce de la suppression de 288 postes.

Ce n'est pas que le groupe soit en danger puisque, premier groupe mondial de la sécurité numérique, il bénéficie du travail de 14 000 salariés dans le monde sur 146 sites, ce qui lui assure un chiffre d'affaires de 3,1 milliards d'euros. Seulement, après avoir empoché un bénéfice de 453 millions d'euros en 2016, il n'en attend plus que quelque 300 millions pour 2017.

Ce résultat lui permettrait pourtant de passer une période de reconversion entre ses productions actuelles et celles qui sont envisagées pour les années à venir. Après les puces destinées aux cartes bancaires et les cartes SIM pour la téléphonie, Gemalto devrait

produire des moyens de paiement sans contact, des passeports à puces, des e-SIM et autres. Mais, pour effectuer cette transition, il prévoit la suppression de 126 postes à La Ciotat, de 60 à Gémenos et de 70 dans son entreprise de Meudon, sur un total de 2 800 emplois en France.

Ces suppressions auraient pour but de faire remonter le cours des actions, de « rétablir les marges » et de « rester compétitif sur ses marchés historiques ». Pour effectuer cette transition, le groupe a déjà supprimé dans le monde 625 emplois, avec la fusion de deux sites en Chine et la fermeture d'un site aux États-Unis.

En France, où la société a bénéficié d'avantages fiscaux comme le CICE, l'opération est facilitée par les lois Macron, qui ne tiennent compte que des résultats de la société française pour juger d'un plan dit de « sauvegarde de l'emploi » et

non pas de l'ensemble du groupe international auquel elle appartient. Ainsi, la société Gemalto France aurait quant à elle un déficit de 17 millions d'euros, après avoir transféré les bénéfices au siège situé à Amsterdam et assuré par contre des dépenses en France, telle la redevance payée à une société qui salarie les plus hauts cadres de l'entreprise.

Ainsi, la direction prévoit ces suppressions d'emplois tandis que les actionnaires se sont vu distribuer 20 millions d'euros. Par ailleurs, la valeur du titre grimpait de 33 % le matin du 12 décembre à la Bourse de Paris, car le groupe Atos venait de lancer une offre publique d'achat sur Gemalto au prix de 4,3 milliards d'euros.

Les travailleurs ont donc fait grève et ont manifesté le 12 décembre à l'appel de l'intersyndicale CFE-CGC, USG-Unsa, FO, CGT et CFDT pour le comité central d'entreprise extraordinaire, où la direction devait présenter son plan de licenciements. Ils n'ont pas l'intention de se laisser faire.

Correspondant LO

Bosch-ELM Leblanc : pas question de payer pour leur pagaille !

ELM Leblanc, filiale du groupe Bosch, possède deux usines, une à Drancy (Seine-Saint-Denis) pour la fabrication des chaudières murales à gaz et l'autre à Saint-Thégonnec, en Bretagne, pour la fabrication des chaudières sol (notamment fioul) et les ballons d'eau chaude.

Le mois dernier, à Saint-Thégonnec, l'usine n'a pas réussi à fournir les demandes de sa clientèle, suite à un défaut de livraison de certains composants. Les fournisseurs et les sous-traitants n'ont pu répondre à la soudaine demande de matériel.

Depuis un mois, c'est au tour de l'usine de Drancy d'avoir des problèmes similaires. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une chaîne ne s'arrête faute de pièces. Cela va du simple bouchon en plastique pour les plaques de robinetterie aux tableaux électriques et aux blocs-gaz. Quant aux arrêts de chaîne, cela va de quelques heures au chômage à toute la journée.

Depuis plusieurs années, les entreprises ont mis en place la politique dite de stocks zéro pour travailler en flux tendu. Pour cela les

stocks ne sont plus dans les magasins mais dans les camions. Alors, en cas de panne, de crevaison ou tout simplement d'un embouteillage, cela engendre des retards de pièces sur les chaînes.

D'autre part, un accord de flexibilité permet à la direction de modifier les jours de travail à son gré. Quand la direction supprime des samedis obligatoires, les travailleurs ne vont pas protester. Par contre, ils ne sont pas du tout d'accord pour chômer un vendredi et devoir travailler un samedi pour le « récupérer ».

Leur système et leur organisation sont en cause mais il n'y a pas à accepter chaque fois qu'il y a un problème avec la production que les travailleurs en subissent les conséquences.

Correspondant LO

Vélib' : la lutte a payé

Les 260 travailleurs de Vélib' qui ont occupé pendant deux semaines les locaux et qui avaient cessé l'entretien des vélos en libre-service à Paris, ont obtenu gain de cause.

Quand la mairie de Paris avait lancé un appel d'offres pour la gestion de Vélib', elle avait omis

de mentionner l'article de loi qui fait obligation à un éventuel repreneur de reprendre les salariés déjà en place en maintenant salaire et ancienneté.

L'ancien patron, J.-C. Decaux, avait perdu l'appel d'offre au profit de Smoovengo, qui voulait bien reprendre les anciens

salariés mais moins cher.

Avec le soutien des syndicats CGT et SUD, les travailleurs avaient demandé l'arbitrage d'un tribunal, qui les avait déboutés, déniaient toute valeur à cette demande collective et invitant les salariés concernés à reformuler leur demande

individuellement.

En colère, les travailleurs avaient rétorqué par l'occupation des locaux et la cessation de toute activité d'entretien des vélos. Leur détermination a débouqué la situation et le repreneur, Smoovengo, a dû finalement accepter de reprendre aux

conditions précédentes les anciens salariés qui le souhaiteront, y compris en prenant en compte l'ancienneté.

La mobilisation des travailleurs de Vélib' a payé et, le 22 décembre, ils ont l'intention de fêter joyeusement leur victoire.

Jacques Fontenoy

Renault – Le Mans : échec au licenciement !

Mi-novembre, au secteur emboutissage de l'usine Renault du Mans, un travailleur de l'outillage s'était vu signifier une mise à pied conservatoire en attendant un entretien en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Son crime ? Avoir été positif à un test d'alcoolémie décidé par son chef d'atelier, très légèrement positif puisqu'il avait été autorisé à reprendre le travail après une heure passée à l'infirmerie.

Mercredi 6 décembre dans la matinée, la nouvelle tombait : il était licencié. Choqués par cette décision brutale, ses camarades cessaient le travail, rejoints par d'autres travailleurs de l'Emboutissage, et se réunissaient dans la salle de

repos. Personne ne comprenait cette sévérité car ce salarié n'avait jamais eu de problème auparavant.

Devant les piètres explications de la direction de l'atelier venue les rejoindre pour tenter de justifier ce licenciement, les travailleurs décidaient, avec deux délégués, d'aller trouver le chef du département mécano-soudure pour lui demander de revenir sur cette décision.

Devant leur nombre, celui-ci acceptait de recevoir

une délégation, tout en maintenant son intransigeance. Pour ce monsieur le licenciement avait été effectué de la façon la plus humaine possible... Tous décidèrent alors d'aller voir la direction de l'usine au bâtiment I.

Sur place, à 13 heures, les grévistes investirent le « bunker » déserté de la direction : elle était partie déjeuner et le gardiennage était en intervention dans un autre bâtiment. L'équipe du soir de l'Emboutissage, prévenue du licenciement et du mouvement en cours, les rejoignait et ils se retrouvèrent à plus de 70.

Durant tout l'après-midi, le sous-directeur et le chef

du personnel, venus à plusieurs reprises discuter pour trouver une issue au conflit, purent se rendre compte de la détermination des travailleurs en grève. Par ailleurs, la CGT appelait à débrayer sur le reste de l'usine, contre le licenciement et pour soutenir les grévistes de l'Emboutissage.

Vers 18h30, les grévistes quittaient le bâtiment I, bien décidés à remettre ça le lendemain. L'équipe de nuit était elle aussi appelée à débrayer. Et, en fin de soirée, la direction annonçait qu'elle revenait sur le licenciement.

Jeudi 7 décembre à 5h20, l'équipe du matin,

qui avait démarré la grève, trouva le chef du département mécano-soudure, si intransigeant la veille, leur annonçant que le camarade licencié était réintégré « grâce à l'intervention d'un syndicat » qui avait brillé par son absence lors du mouvement de la veille. Le travailleur était cependant sanctionné de dix jours de mise à pied.

Personne n'est dupe : c'est bien grâce à la mobilisation et à la grève qu'il n'est plus licencié. Malgré les dix jours de mise à pied, c'est un succès qui ne peut que redonner le moral à tout le monde en rappelant que la lutte paye.

Correspondant LO



Chaîne d'assemblage à l'usine PSA de Poissy.

PSA – Poissy : la direction veut rallonger les horaires

Mercredi 6 décembre, la direction de l'usine PSA de Poissy dans les Yvelines a présenté son projet de changement d'horaires pour les trois équipes du site, qui imposerait aux travailleurs de rester 19 minutes de plus chaque jour.

Pour mettre en place ces nouveaux horaires, la direction s'abrite derrière la loi El Khomri de 2016, qui impose à l'employeur d'accorder 20 minutes de pause pour chaque période travaillée de 6 heures. Vingt minutes qui n'entrent pas dans le décompte du temps de travail.

Ainsi, dans ce projet, il est question que l'équipe du matin commence à 5h20 au lieu de 5h30 aujourd'hui, et que celle du soir quitte l'usine à 20h35 au lieu de 20h15. C'est déjà ne pas s'embarrasser avec les problèmes que peut poser à bien des travailleuses et des travailleurs le fait de

devoir commencer plus tôt le matin et, le soir, de voir l'heure où l'on peut se restaurer chez soi encore reculée, car il n'y a pas de pause repas pendant l'équipe.

Aujourd'hui, les ouvriers ont droit à deux pauses, la première de treize minutes et la seconde de huit minutes. Dans son projet, la direction aimerait instaurer deux pauses de vingt minutes... dont en fait la seconde pourrait être utilisée en partie, dix minutes sur les vingt, pour travailler dans le cas où il y aurait eu des pannes.

Car, pour PSA, il n'est pas question de perdre une voiture, et chaque panne

doit être récupérée. Or, des pannes, il y en a tous les jours et donc autant dire qu'elle veut faire produire les travailleurs dix minutes de plus chaque jour. Les garder presque vingt minutes de plus à l'usine chaque jour, c'est instituer de façon permanente un « overtime », autrement dit un travail supplémentaire dans le langage patronal. Et cela en plus des samedis travaillés à répétition.

Si la direction de l'usine compte bien sur la signature du syndicat majoritaire pour faire avaliser son projet, beaucoup de travailleurs ne le voient pas du même œil. Les réactions à venir peuvent encore peser dans la balance, et faire en sorte que PSA remballe ce qui constitue bien une nouvelle attaque.

Correspondant LO

Sofres – Lyon : les sondages n'avaient pas prévu la grève

L'entreprise de sondage Sofres appartient au groupe Kantar, filiale d'un géant qui emploie 180 000 salariés dans 111 pays. En France, un de ses dirigeants est Sébastien Auzière, le fils aîné de Brigitte Macron.

Depuis des années, les salariés qui réalisent les enquêtes sont soumis à une flexibilité à outrance qui semble avoir inspiré les ordonnances Macron. À Lyon, sur presque 200 personnes, 90 sont ainsi en CDD et les autres sont en CDI de « chargé d'enquête intermittent à garantie annuelle » (CEIGA). Ce prétendu CDI est en réalité une sorte de contrat de mission où les travailleurs ne sont payés que s'ils ont une enquête à mener. Cette flexibilité tire drastiquement les salaires vers le bas : le revenu moyen est ainsi de 14 000 euros par an.

Mardi 5 décembre, la colère des salariés Ceiga et même d'une partie des CDD a explosé. La grève s'est étendue comme une traînée de poudre : en un quart d'heure, les plateaux d'appel étaient vides, paniquant la direction locale. L'étincelle a été l'annonce de la mise en place de critères de mérite pour l'attribution d'une prime habituellement donnée à tous. Alors que les salaires sont très bas, cette prime

peut parfois représenter un 13^e mois. Tous les grévistes ont aussi bien compris que l'individualisation de la prime pourrait servir à la direction à monter les gens les uns contre les autres, pour augmenter la productivité.

Après quatre jours de grève, la direction a renoncé à modifier les modalités d'attribution de la prime pour cette année. Même si ce recul risque d'être temporaire, c'est une victoire matérielle et surtout morale pour les grévistes, qui ont appris à se connaître et à se battre ensemble. Toutes les décisions étaient discutées et prises lors des trois assemblées générales quotidiennes, et les locaux étaient occupés en permanence par les grévistes, qui venaient tous, sur leurs horaires de travail.

La plupart n'avaient jamais fait grève et ils ont senti la force que représente une telle réaction collective. Comme le disait l'un d'entre eux : « Cette grève, c'est ma meilleure semaine. »

Correspondant LO



RER A et B : une grève très suivie

Mardi 12 décembre, les conducteurs RATP des lignes A et B du RER étaient massivement en grève à l'appel des syndicats CGT, SUD, FO et UNSA. Le trafic était quasi interrompu dans les deux sens de circulation dans la journée, et la RATP annonçait un RER sur deux aux heures de pointe.

Sur ces lignes parmi les plus fréquentées d'Europe, transportant quotidiennement deux millions d'usagers, le trafic a progressé de 20 % en dix ans selon les estimations, sans que les moyens matériels et humains ne suivent. Résultat : le moindre incident congestionne l'ensemble du trafic. La ponctualité des RER chute tandis que la colère des usagers augmente.

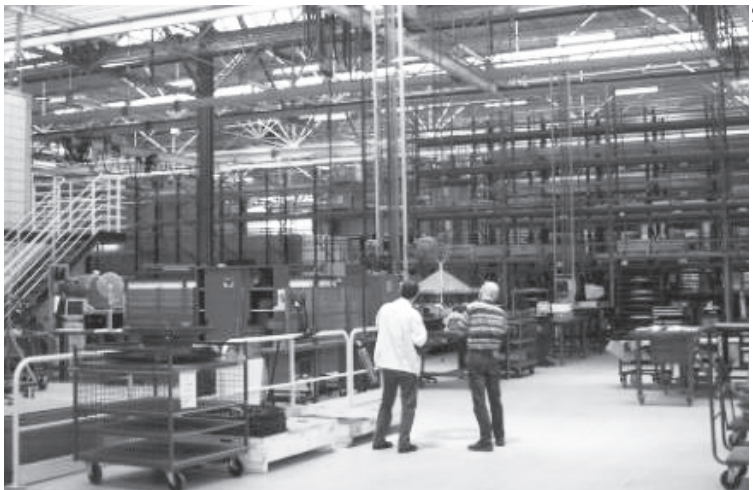
Mais cette dégradation touche aussi de plein fouet les conducteurs. Et le succès de la grève, qu'on n'avait pas vue aussi massive depuis bien longtemps,

montre combien ils en ont assez. Assez de la pénurie d'effectifs, assez des rallongements de mission, assez des pressions de l'encadrement qui multiplie les rapports écrits et les sanctions.

La région Île-de-France et la direction de la RATP, qui voulaient imposer aux conducteurs une détérioration de leurs conditions de travail, pensaient peut-être que les grèves dans les transports appartenaient au passé... Les conducteurs du RER leur ont opposé un beau démenti.

Correspondant LO

Snecma - Yvelines : un licenciement choquant



Atelier à la Snecma de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Vendredi 1^{er} décembre, c'est avec stupéfaction que l'équipe d'après-midi apprenait le licenciement d'un travailleur présent depuis près de vingt ans à la Snecma de Saint-Quentin-en-Yvelines (groupe Safran).

Immédiatement, la nouvelle s'est répandue dans tous les ateliers et la presque totalité de l'équipe du soir a débrayé, se retrouvant à plus de 70 dans l'allée centrale pour protester et demander des explications à la direction.

Le directeur de l'usine et le chef du personnel sont descendus très rapidement ! Il faut dire que cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de réaction aussi massive. La direction a tenté de se justifier sans évidemment convaincre personne.

Ce licenciement en catimini et sous des prétextes fallacieux est le quatrième perpétré par la direction en quelques mois. Elle semble

appliquer à la lettre une politique de suppressions d'emplois à la mode dans le groupe. Mais cette fois la colère de tous ceux qui se sentent menacés s'est fait connaître. Dans les discussions qui ont suivi, l'idée d'être vigilant lorsqu'un collègue est convoqué par la hiérarchie, de le faire savoir et de réagir avant que la sanction ne tombe, fait son chemin.

La réaction spontanée des travailleurs présents a en tout cas averti la direction que le fait de priver un travailleur de gagnepain, pour elle un simple geste comptable, ne passe pas parmi les collègues de ce dernier.

Correspondant LO



Nettoyeurs de Paris-Nord : 39^e jour de grève !

Lundi 10 décembre, à l'unanimité, les grévistes ont reconduit le mouvement des nettoyeurs des gares de Paris-Nord commencé le 2 novembre suite à la reprise du contrat de nettoyage par une filiale d'Onet, H. Reinier.

Cette filiale, profitant des ordonnances Macron, a aussitôt remis en question leur contrat de travail. Elle les a pris pour « des rats de laboratoire » disent les grévistes, mais « même les rats peuvent finir par se révolter ! », ajoutent-ils.

Vendredi 8 décembre, lors de la dernière négociation, la direction de H. Reinier Onet avait changé de ton. Remplaçant un directeur qui roulait des mécaniques, une nouvelle interlocutrice est venue annoncer l'annulation des menaces de sanction. La prime de panier est portée de 1,90 euro à 4 euros, même si elle est modulable pour les temps partiels. Alors

que beaucoup travaillent dans les mêmes gares depuis vingt ou trente ans, il était question de modifier leur contrat de travail et de les envoyer travailler n'importe où. Les grévistes ont fait reculer leur employeur sur cette clause de mobilité. Mais la direction ne veut toujours pas passer la prime de congés de 50 à 70 %, ni payer les jours de grève.

Surtout, aux menaces de H. Reinier-Onet ont succédé celles de la SNCF. Pour intimider les grévistes, elle a fait convoquer, le 12 décembre, neuf grévistes en référé au tribunal administratif, exigeant l'évacuation des locaux occupés depuis

le début du mouvement et réclamant des amendes extravagantes : 500 euros par gréviste et par jour de grève, pour avoir prétendument empêché le nettoyage des gares.

500 euros, c'est ce que gagnent par mois certains salariés à temps partiel. Les grévistes ont prévu de se rendre en nombre au tribunal pour soutenir leurs camarades, exiger l'annulation de cette procédure et ils attendent aussi qu'Onet mette par écrit les reculs imposés.

Enfin, un rassemblement de solidarité accompagné de collectes auprès des usagers le mercredi 6 décembre, et suivi d'une manifestation dans Saint-Denis le samedi 9, ont montré que les grévistes bénéficient d'un large soutien des usagers et de la population.

Correspondant LO

Safran - Villaroche : débrayage pour les intérimaires

L'usine Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, qui fabrique des moteurs d'avion, compte plus de 50 intérimaires dans l'atelier montage et plus de 500 sur tout le site, où travaillent 5 000 salariés, dont 1 500 à la production.

C'est dans un de ces ateliers que mardi 7 décembre, les travailleurs apprenaient que quatre de leurs camarades intérimaires avaient été recalés à leur entretien d'embauche. Ils avaient donné satisfaction à la hiérarchie du centre, mais la direction du groupe les avait refusés. Le prétexte était une obscure enquête administrative venant du ministère de la Défense – l'usine travaillant pour l'aéronautique – qui aurait donné un avis défavorable.

Ces travailleurs étaient là depuis des mois, avaient été formés et considérés tout ce temps tout à fait aptes à travailler en tant qu'intérimaires. Mais quand il s'est agi de les embaucher, ils ont été traités

comme des voyous et on leur a reproché des infractions bénignes de jeunesse.

C'était la colère dans le bâtiment ouvrier, où un groupe a immédiatement décidé de dénoncer la décision de la direction. Des bruits couraient déjà dans l'atelier sur la présence de fichés S ou de criminels, mais la majorité des salariés ne se sont pas laissés prendre à ces discours nauséabonds. Dès le lendemain, un tract distribué par la CGT et des salariés du secteur a appelé à un débrayage en déclarant : « Les voyous ce ne sont pas nos collègues, c'est les patrons. »

Le jeudi 9 décembre, les cortèges regroupant au total 250 travailleurs des équipes du matin puis du soir se sont rendus à la

direction du centre. Continuant à se cacher derrière la décision du ministère de la Défense, la direction a renvoyé les quatre intérimaires chez eux, en les payant jusqu'à la fin de leur contrat. Il y a quinze ans, l'entreprise soignait son image en se vantant d'intégrer des jeunes de cité sur le centre, mais aujourd'hui sa politique semble être de les mettre dehors !

Au-delà de l'avis du ministère de la Défense, dans la droite ligne du mépris gouvernemental contre les travailleurs, les patrons de Safran font comme les autres : ils veulent bien des salariés, mais les plus précaires possibles. Et cela même dans une usine qui croule sous les commandes internationales. Comme quoi ce n'est pas l'incertitude sur la conjoncture économique mais leur intérêt qui pousse les patrons à précariser les salariés.

Correspondant LO

La Poste Paris 14: le paquet sur l'exploitation

Dans le 14^e arrondissement de Paris, avec les fêtes de fin d'année et les soldes de janvier, le nombre de colis à distribuer par La Poste passe du simple au double, de 2 000 à 4 000 colis par jour.

Si ce travail est effectué en partie par les facteurs sur leur tournée à pied, en vélo ou en fourgon, et en plus de la distribution du courrier, la plus grosse partie est assurée par une vingtaine de travailleurs embauchés par des sociétés de sous-traitance.

La Poste, comme « donneur d'ordres », impose que la livraison des colis s'effectue du lundi au samedi entre 9 heures et 18 heures, et elle ne paie que les colis effectivement livrés. La Poste impose même des pénalités financières en cas de mise en instance ou de

retard de livraison.

Avec le dimanche comme seul jour de repos, les salariés des sociétés prestataires doivent venir à partir de 7 heures pour trier, flasher des milliers de colis et les charger, afin d'être prêts à partir en tournée avant 9 heures. À partir de ce moment-là commence une course infernale pour effectuer le maximum de livraisons dans les temps.

Ainsi, six jours sur sept, avec des journées pouvant durer plus de dix heures, un livreur peut se retrouver à devoir distribuer

jusqu'à plus de 200 colis de toutes tailles. Et cela pour un salaire de 1 300 euros, avec une prime variant selon le nombre de livraisons réussies. En effet, à partir du 86^e colis livré, le salarié est payé à la tâche, quelques dizaines de centimes par paquet distribué. Alors, il faut courir, sauter la pause déjeuner.

La Poste, depuis des années, justifie les suppressions d'emplois et la généralisation de la précarité dans sa branche courrier par la baisse du trafic. En revanche, quand elle ose se

féliciter de la croissance exponentielle de sa branche colis, c'est en ramenant des milliers de travailleurs à des conditions qui rappellent celles du 19^e siècle.

Les boniments de la direction ont ce mérite qu'ils finiront par instruire tout le monde: embauchés par La Poste, intérimaires ou travaillant dans la sous-traitance. Contre les méthodes de choc de La Poste, il faudra apprendre à faire bloc.

Correspondant LO



Tri postal d'Angers: en colère et solidaires

Par trois fois, les vendredi 1^{er}, mardi 5 et vendredi 8 décembre, les salariés de la plateforme industrielle courrier (PIC) d'Angers se sont rassemblés pour protester contre la menace de licenciement planant sur l'un de leurs camarades.

En ce moment, à la PIC, ce ne sont pas les raisons d'être en colère qui manquent: au premier chef la restructuration en cours. Car la réorganisation est synonyme de suppressions d'emplois et sera accompagnée de reclassements dont il est évident qu'ils contraindront des agents à accepter des postes peu ou pas du tout conformes à leurs vœux.

Déjà le service du collectif entreprises a été restructuré en octobre 2017, avec à la clé des tournées et un pré-tri à faire sur les chapeaux de roue, car il faut désormais faire partir le courrier à Nantes aussi vite que possible pour qu'il y passe en machines.

Dans ce contexte de pression permanente, pression relayée par toute une partie de l'encadrement, une brève altercation a éclaté un jour entre deux salariés, l'un embauché, l'autre intérimaire. Le premier a eu beau exprimer immédiatement son regret de s'être emporté, la direction de la PIC a décidé de le mettre en mise à pied conservatoire et a entamé

une procédure de licenciement à son encontre.

De nombreux postiers ont rapidement signé une pétition pour demander une révision de la sanction à la baisse. Suite au conseil de discipline où la direction a confirmé vouloir licencier cet agent, ses collègues, à l'appel des syndicats CGT et SUD, ont débrayé pendant environ 1 h 30 le 1^{er} décembre. Puis le 5 et le 8 décembre, environ 40 postiers (soit 80% des agents d'après-midi) ont fait grève et tenu un piquet devant la PIC tout l'après-midi, soutenus par plusieurs collègues de nuit.

Suite à ces mobilisations, la direction départementale de La Poste va recevoir bientôt une délégation syndicale. Ce sera une nouvelle occasion pour les travailleurs de la PIC de rappeler leurs revendications: non au licenciement de leur camarade, et arrêt des pressions exercées sur tous.

Par son intransigeance révoltante, la direction de la Poste a surtout réussi à faire l'unité contre elle.

Correspondant LO

La Redoute - Nord: menacé de sanction pour une clémentine

À Wattrelos, au Quai 30, l'usine logistique de La Redoute où les commandes sont préparées et envoyées aux clients, la vie des salariés est de plus en plus contrôlée dans le but d'augmenter au maximum la productivité.

La direction et la hiérarchie aux ordres voudraient imposer une discipline de caserne: ainsi, il est interdit de téléphoner, déconseillé de parler à son voisin, mal vu d'aller aux toilettes trop longtemps et interdit de manger quoi que ce soit au poste de travail.

Ainsi un travailleur, délégué du personnel, a été convoqué à un entretien en vue d'une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Au départ, il se demandait quelle pouvait être la raison de cette convocation. La seule remarque récente de son agent de maîtrise était que, lors d'une panne, il avait mangé une

clémentine, assis sur un banc. La pelure étant restée à côté de lui, l'agent de maîtrise avait donc la preuve du « délit ».

Cela semblait léger comme motif! Les travailleurs de son équipe, prévenus de la convocation, ont décidé de débrayer au moment de l'entretien. Et c'est à 80, c'est-à-dire les trois quarts des présents de l'équipe, que le résultat de l'entretien était attendu. C'est sous les huées qu'a été accueillie l'annonce du « délit ». Il s'agissait bien de pelure de clémentine.

La hiérarchie ne s'attendait pas à ce débrayage très majoritaire et faisait la tête, à la grande satisfaction des

présents. Ces derniers ne veulent pas laisser passer ce qui ressemble au harcèlement d'un délégué combatif. Car il est évident que la direction veut faire un exemple pour faire peur à tous.

Au siège à Roubaix, où la pression monte aussi pour travailler toujours plus, il est encore possible de grignoter, de discuter et d'aller aux toilettes librement. De nombreux salariés ont été profondément choqués du traitement infligé à leurs collègues du Quai 30. Certains ont brandi des clémentines au passage des délégués du site et ont même proposé de faire des photos d'eux en train de manger.

Une pétition va être lancée dans toutes les équipes et au siège pour dénoncer ces brimades.

Correspondant LO

Arsenal de Lorient: 50 travailleurs interdits d'entrée

Une cinquantaine de salariés travaillant à l'arsenal (entreprise d'armement Naval Group, ex-DCNS) ont été sans ménagement interdits d'entrée sur le site de Lorient.

C'est en badgeant que ces salariés ont constaté que l'entrée leur était interdite. La quasi-totalité d'entre eux viennent d'entreprises sous-traitantes ou intérimaires. D'après Naval Group, il s'agirait d'une décision de la DGA (Direction générale de l'armement) qui dépend du ministère de la Défense, décision que Naval Group s'est empressé

d'appliquer.

Ce sont ainsi 50 personnes qui se retrouvent sans travail, sans salaire et qui vont connaître des moments difficiles.

La direction de Naval group dit n'avoir aucune responsabilité dans l'affaire. Pourtant, c'est elle qui a désactivé les badges d'entrée, c'est elle également qui n'a pas prévenu ces salariés ou leurs

directions de cette interdiction, c'est elle qui les a menacés d'une amende de 150 euros s'ils ne rendaient pas leur badge illico presto. Et c'est également elle qui a demandé à ceux qui avaient pu rentrer de quitter le site.

Qu'elle émane ou non du ministère de la Défense, la décision d'interdire du jour au lendemain à un salarié de travailler, le laissant sans salaire, sans donner d'explication ni prévenir, est de toute façon révoltante.

Correspondant LO

La convocation de l'Assemblée constituante... et sa dissolution

Alors que l'élection d'une Assemblée constituante figurait au programme de tous les partis qui soutenaient les gouvernements successifs issus de la révolution de Février, tous repoussèrent sa convocation en même temps qu'ils prêchaient la patience aux masses et différaient la paix et la réforme agraire. Les élections à la Constituante n'eurent lieu qu'après l'insurrection d'Octobre, sur la base de listes de candidats établies des mois plus tôt avant la scission du parti socialiste-révolutionnaire (SR). Dans ces circonstances, l'Assemblée qui se réunit les 5 et 6 janvier 1918 avait une majorité socialiste révolutionnaire de droite, hostile aux soviets. Dans L'Avènement du bolchevisme, Trotsky revient sur le retard qu'avaient les députés de cette assemblée sur la conscience de la majorité des exploités de Russie.

« L'ajournement continu de l'Assemblée constituante ne s'était pas produit sans avoir des conséquences fâcheuses pour elle. Conçue dans les premiers jours de la révolution, elle ne vint au monde qu'après huit ou neuf mois d'une lutte des classes et des partis pleine de difficultés et d'acharnement. Elle arriva trop tard pour pouvoir jouer encore un rôle actif. (...)

Le parti le plus nombreux de la révolution dans sa première phase était le parti SR. (...) De plus en plus, l'aile gauche s'en isolait, elle qui comprenait une partie des ouvriers et les masses profondes du prolétariat rural. Cette aile gauche entra en opposition irréductible avec la petite et la moyenne bourgeoisie qui étaient à la tête du Parti socialiste-révolutionnaire. (...)

Les élections elles-mêmes eurent lieu dans le courant des premières semaines qui suivirent la révolution d'Octobre.

La nouvelle du revirement qui venait de se produire se propagea, d'une façon relativement lente, comme par ondes concentriques, de la capitale dans les provinces, et des villes dans les villages. Les masses paysannes en beaucoup d'endroits étaient loin de comprendre ce qui se passait à Pétersbourg et à Moscou. Elles votèrent pour "la terre et la liberté", et elles votèrent pour ceux qui les représentaient dans les comités agraires. Mais, ce faisant, elles votaient pour Kérénsky et pour Avksentiev, eux qui prononçaient la dissolution de ces comités agraires et qui faisaient arrêter leurs membres! (...)

Dans la "société de classes" les institutions démocratiques, non seulement font obstacle à la lutte des classes, mais encore elles assignent aux intérêts de classe une expression tout à fait insuffisante. Sous ce régime, les classes possédantes ont encore à leur disposition d'innombrables moyens pour adultérer, perturber et violenter la volonté des masses populaires et ouvrières. Et les institutions de la démocratie sont encore plus imparfaites pour exprimer la lutte des classes lorsqu'on est en temps de révolution. (...) Grâce à la lutte franche et directe pour la puissance gouvernementale, les masses ouvrières accumulent dans un minimum de temps un maximum d'expérience politique et progressent rapidement dans la voie de leur



Dans un bureau de vote lors de l'élection de l'Assemblée constituante.

développement. (...)

Dans *L'An I de la révolution russe*, Victor Serge décrit la fin de cette Assemblée morte-née.

« La gauche, moins nombreuse, avait en revanche l'appui bruyamment manifesté des tribunes publiques bondées de soldats, de marins et d'ouvriers. Sverdlov, président de l'Exécutif panrusse des Soviets, invita l'Assemblée à s'associer à la Déclaration des droits du peuple travailleur et exploité. » Cette déclaration approuvait les décrets votés par le congrès des Soviets. Devant le refus de la majorité, les Bolcheviks déclarèrent : « Ne désirant pas voiler une seule minute les crimes des ennemis du peuple, nous déclarons nous retirer de

l'Assemblée constituante, nous en remettant au pouvoir des Soviets pour décider définitivement de l'attitude à adopter envers la partie contre-révolutionnaire de cette assemblée ». Victor Serge raconte : « Vers quatre heures du matin, les socialistes-révolutionnaires de gauche s'étant retirés à leur tour après une déclaration analogue à celle des Bolcheviks, un marin s'approcha de la tribune présidentielle. D'une voix ferme, sans menace, ironique et tranquille, il dit : le corps de garde est fatigué. Je vous prie de quitter la salle des séances. (...) La dissolution de la Constituante fit sensation à l'étranger. Dans le pays, elle passa inaperçue. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville
 Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
 www.lutte-ouvriere-audio.org

Bois Rouge - Île de La Réunion : les grévistes font plier Tereos

Mardi 5 décembre, à l'appel de la CGTR et de FO, les ouvriers de l'usine sucrière de Bois Rouge à Saint-André, dans l'île de La Réunion, ont cessé le travail. À deux semaines de la fin de la campagne sucrière, cela a bloqué le traitement des cannes coupées.

La direction du groupe sucrier Tereos, acheteur de la canne, leur avait en effet annoncé en commission paritaire sa décision d'augmenter la valeur de l'«écart technique», le chiffre qui mesure la perte de la teneur en sucre des cannes entre leur réception et leur traitement à l'usine. La conséquence était d'abaisser le montant de leur prime d'intéressement de 2038 euros l'an dernier à 1600 euros cette année. Alors que les syndicats revendiquaient que cette prime soit portée cette année à 2500 euros!

L'incompréhension et la colère étaient d'autant plus grandes parmi les travailleurs que l'établissement de Bois Rouge s'est doté ces dernières années de machines beaucoup plus performantes qu'avant, permettant de traiter les cannes dans la journée, limitant de ce fait la perte en sucre lors des opérations d'extraction.

Un gréviste exprimait ainsi son indignation en disant : «*De toute façon, soit la direction ment, soit elle est incompétente. Ce n'est donc pas aux ouvriers de payer.*»

À cela se sont ajoutées l'annonce d'une récolte de canne «historique» cette année, qui aura pour effet

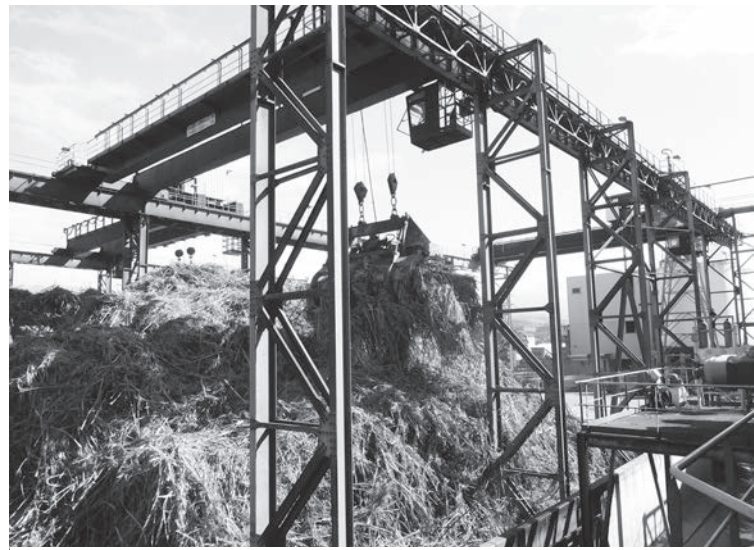
d'enrichir encore plus patrons et actionnaires de Tereos, ainsi que l'aide supplémentaire de 28 millions d'euros du gouvernement français qui vient en complément des 76 millions du Posei (Europe) et des 90 millions annuels d'aide nationale, «pour soutenir la filière canne»... et donc Tereos!

L'arrêt total de l'usine pendant une semaine a eu raison de l'obstination de la direction. Cette dernière, prise à son propre piège à deux semaines de la fin de la campagne sucrière, devant faire face aussi à la colère des planteurs qui ne pouvaient plus

livrer leur canne, annonçait vendredi 8 décembre aux grévistes qu'elle acceptait de relever le montant de la prime à 2300 euros. De plus, le versement se fera en une seule fois et non pas 60% en décembre et 40% en avril comme les années précédentes. Enfin une négociation est prévue avec les syndicats au premier trimestre 2018 pour revoir les critères de calcul de cette prime. Les journées de grève n'étant pas payées, elles seront prises sur les RTT ou les congés payés.

Cette grève menée par les ouvriers de Bois Rouge s'est montrée efficace. Elle leur a permis de ne pas perdre de l'argent mais d'en gagner plus. Rien de tel pour faire plier les patrons que l'action collective et déterminée des travailleurs.

Correspondant LO



L'usine de Bois-Rouge.

SDF : cachez cette pauvreté qu'on ne saurait voir!

La Fondation Abbé-Pierre a lancé jeudi 7 décembre une campagne d'affichage contre le mobilier urbain anti-SDF.

En effet, dans de nombreuses grandes villes, les municipalités, les sociétés de bus ou la RATP s'ingénient à créer des dispositifs pour chasser les sans domicile fixe. Ce sont des picots placés devant des commerces, des sièges inclinés ou des accoudoirs pour empêcher les gens de s'allonger. L'imagination pour déloger les SDF est sans limite! Par contre, l'État comme les municipalités n'en ont aucune pour construire les hébergements d'urgence et surtout les logements bon marché, comme le souligne la Fondation avec le slogan de son affiche : «*Au lieu d'empêcher les SDF de dormir ici, offrons-leur un logement décent ailleurs!*»

En dix ans, le nombre de personnes à la rue a

augmenté de 50%: d'après l'Insee, elles seraient 143 000 en France, dont 30 000 mineurs. Dans le seul département de la Seine-Saint-Denis, en 2016, 8 125 personnes ont dû se résoudre à dormir dans la rue, malgré un appel au 115. Parmi elles, près de la moitié étaient des enfants. «*Au 115, on n'arrive à décrocher qu'un appel sur dix!*», témoigne une responsable d'association qui fait des maraudes. Mais même avec un taux de réponse aussi faible, «*on passe notre temps à répondre non. Pour les équipes, c'est très dur et très violent de devoir toujours dire non à des personnes en détresse.*» Ainsi, le soir du jeudi 30 novembre, sur les 290 appels décrochés, après une durée d'attente moyenne de

78 minutes, seules 41 demandes de mises à l'abri ont pu être satisfaites. Les demandes non pourvues ont quant à elles concerné 249 personnes, dont 236 dans des familles. Ce soir-là, il neigeait. Ce sont ainsi 120 enfants, dont 33 âgés de moins de trois ans, et 15 femmes enceintes qui ont été renvoyés à la rue.

Pourtant, les solutions existent. Des logements sont laissés vacants et de nombreux bureaux vides pourraient être transformés en logements décents. Mais ce serait aller contre les intérêts de ceux qui profitent de la spéculation immobilière. La ministre de la Santé vient d'ouvrir officiellement une concertation «*sur une nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté.*» Il n'en sortira que des vœux pieux.

Aline Urbain

Finance: le bitcoin, roulette russe légalisée

Le 10 décembre, la Bourse de Chicago a lancé un nouvel instrument financier tout à fait officiellement basé sur la crédulité publique. Il s'agit d'un contrat permettant de parier sur les variations du bitcoin, cette cryptomonnaie qui n'existe que dans l'imagination de ses créateurs.

Au départ, des informaticiens se sont réunis pour créer un gigantesque jeu de Monopoly contrôlé simultanément par une multitude d'ordinateurs. Ils prétendent que leur jeu est sans triche possible car, d'une part le nombre de billets (bitcoins) mis en circulation est limité, d'autre part ils sont infalsifiables car constamment sous le contrôle de tous les joueurs et de tous les ordinateurs. Leur valeur ne dépend donc que du jeu de l'offre et de la demande, sous l'œil des vigilantes et impersonnelles machines.

Le jeu rencontrant un succès croissant, le prix d'entrée a augmenté, puis explosé lorsque certains joueurs se sont rendu compte que le bitcoin, étant hors de contrôle des États, des impôts et des banques, pouvait autoriser et dissimuler bien des trafics. Un bitcoin qui valait 1000 dollars au début de l'année en vaut aujourd'hui 17000. L'ensemble des bitcoins en circulation représenterait aujourd'hui 250 milliards de dollars. C'est peu par rapport à la circulation monétaire totale et à la capitalisation boursière mondiale, mais c'est suffisant pour attirer les professionnels de la spéculation et de la finance.

En septembre, les grandes banques hésitaient encore. Alors que Goldman Sachs entrait dans le jeu, d'autres grandes banques, tout aussi voleuses, criaient à l'escroquerie. La Bourse de Chicago vient donc de franchir un pas de plus pour faire entrer cette pure spéculation dans le circuit financier général et, par-là, lui permettre d'influer sur l'économie réelle.

Tout le monde sait que c'est de la folie furieuse. On n'achète du bitcoin que parce que l'on sait, ou plutôt que l'on parie que sa valeur va augmenter. En effet, tant que tout le monde parie dans le même sens, la valeur

augmente, les détenteurs de bitcoins s'enrichissent, virtuellement bien sûr tant qu'ils ne vendent pas. Le fait que les grandes banques s'y mettent contribue à faire grossir encore la bulle. La création d'un instrument financier de pari sur cette bulle va engendrer une deuxième bulle, multiplier les sommes en jeu, augmenter encore le risque. Mais qu'importe le risque, se dit le banquier, si j'ai vendu juste avant l'effondrement...

Certains commentateurs, constatant que la voracité des financiers est sans frein, se rassurent en prétendant que le marché du bitcoin est séparé du marché réel. Certes, disent-ils en substance, cela ne peut que s'effondrer puisque c'est écrit sur du vent, mais sans plus de conséquence que si les gosses renversaient la limonade sur le Monopoly.

Ce raisonnement est de moins en moins crédible. Le bitcoin atteint de tels sommets que désormais seuls les professionnels de la finance peuvent en acquérir. Pour ce faire, ils empruntent auprès des banques puisqu'elles acceptent d'entrer dans la danse. Si le marché se retourne, les bitcoins perdront toute valeur et il restera à rembourser les dettes, en dollars, en euros ou en yens. Plus la bulle aura gonflé, plus importantes seront les dettes insolvables, plus délicate sera la situation des banques d'affaires et, derrière elles, des banques centrales et des États qui sont leur dernier recours. La fragilité et l'absurdité du système financier international sont telles que la plus petite, la plus virtuelle des allumettes peut faire sauter l'énorme tonneau de poudre.

Le capitalisme pourrissant arrive au point où, courant après une fortune fictive, il fait peser sur toute l'humanité le danger d'une ruine réelle.

Paul Galois